

Vol. 5
No 2

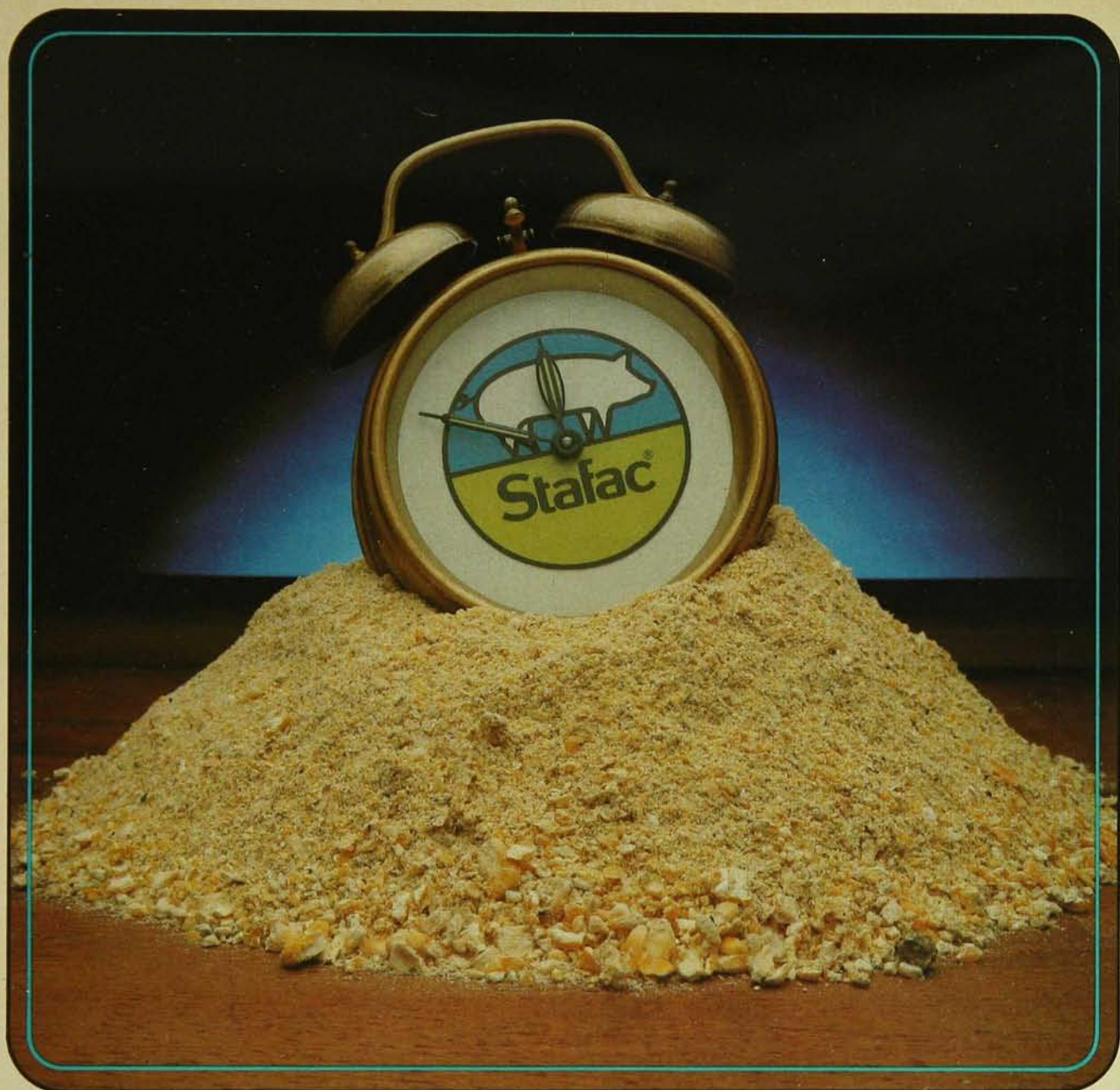
**NOTRE
CAHIER**

PORC

Une section spéciale, publiée cinq fois par année
par Le Bulletin des Agriculteurs, à l'intention des
éleveurs et producteurs de porcs



Marché d'exportation ou marché intérieur? (page 18p)



**Stafac® Ralentit Le Passage Des
Aliments, Donnant Ainsi Au Porc
Plus De Temps Pour Utiliser Les
Éléments Nutritifs**

Stafac a bien des avantages, preuves à l'appui.

Tout d'abord, Stafac permet une utilisation plus efficace de votre moulée en réduisant le temps du passage dans l'intestin, de manière à ce que le porc puisse absorber plus longtemps les produits nutritifs.

Stafac réduit aussi les bactéries qui produisent l'acide lactique. La production d'acide lactique ôte des aliments l'énergie que peut utiliser le porc pour produire plus de viande.

De plus, Stafac a fait ses preuves. Dans des tests effectués au Canada sur 4,059 porcs, Stafac a démontré qu'il améliorait d'environ 4% l'utilisation des aliments et de 5% le gain de poids quotidien par rapport aux animaux qui ne consommaient pas de Stafac. Nous tenons à votre disposition des données similaires comparant Stafac à d'autres promoteurs de croissance.

Stafac est la clé d'une finition rapide. Plus vite vos

porcs sont finis, plus vous y gagnez en temps, en alimentation, en argent et en main-d'oeuvre. Et bien entendu, votre bénéfice net s'en trouve lui aussi amélioré.

Mettez donc à l'épreuve le mode d'action unique de Stafac.

Pour obtenir des données ou des renseignements complémentaires sur Stafac, s'adresser à: Salsbury Laboratoires Ltd., Kitchener, Ontario
SmithKline Animal Health Products, une division de SmithKline Beckman Corporation, Philadelphie, Pennsylvanie (É.-U)



Ralentir l'alimentation pour accélérer la finition

Stafac® — Marque déposée de SmithKline et French (Canada) Ltée © SmithKline Beckman Corporation, 1983



Face à la pollution, il n'y a pas de droits acquis

par Robert Morisset

Ce n'est pas parce qu'un agriculteur place toujours son amas de fumier au même endroit qu'il peut invoquer un droit acquis.

Si ce fumier se révèle une nuisance publique ou un agent de pollution pour l'environnement, cette façon d'agir va à l'encontre des droits de la collectivité. Et il n'existe aucun droit acquis qui empiète sur la liberté d'autrui.

Le droit de l'environnement est relativement nouveau et prend une place de plus en plus importante dans notre société. Certains parlent même d'une place... envahissante!

Quoi qu'on en pense, les législateurs, de quelque pays qu'ils soient, votent très souvent des lois pour réprimer des abus, parce que les individus sont incapables de se discipliner eux-mêmes en fonction du bien-être de la société. C'est précisément à de tels objectifs qu'ont répondu les principes généraux des lois adoptées en matière d'environnement. Les technicalités d'application des lois et règlements sont peut-être discutables, peuvent être sujets à amélioration, ajustements, évolution, mais les principes de base sont certainement bons et ils sont là pour rester.

Lorsque des nouvelles lois sont votées, il s'écoule toujours un certain temps avant que leur application ne donne lieu à des interprétations par les tribunaux. Il faut d'abord mettre en place le personnel et les moyens techniques pour les appliquer... puis il faut qu'il y ait des infractions avant que les tribunaux ne soient appelés à se prononcer: tout cela prend donc un certain temps.

L'une des questions qui se pose alors le plus souvent dans l'application d'une

nouvelle loi est certainement celle de la théorie des "droits acquis". L'un des principes généraux du droit veut en effet que les lois n'aient pas d'effet rétroactif: elles ne s'appliqueront qu'à partir de leur mise en vigueur, soit du jour de leur sanction, soit à une date fixe dans et pour le futur. C'est ainsi que l'on parlera de "droits acquis" pour certaines choses qui existaient ou que l'on avait le droit de faire et que l'on faisait effectivement avant l'entrée en vigueur d'une loi.

Ces questions de "droits acquis" ont particulièrement été débattues fréquemment en matière de zonage municipal. Qui de vous, par exemple, n'a pas entendu parler d'un commerce qui continuait à exister dans une zone résidentielle tout simplement parce qu'il était en opération avant que le règlement décrétant une telle zone résidentielle ne soit adopté; par ailleurs, si ce commerce cessait d'exister, on ne pourrait en réouvrir un nouveau.

Depuis l'adoption de la "Loi sur la qualité de l'environnement" (L.R.Q., ch. Q-2), cette question s'est aussi posée fréquemment, particulièrement dans le domaine agricole, et l'affaire que nous rapportons illustre bien de quelle façon les tribunaux ont résolu la question.

Sommaire

La chaleur affecte sérieusement l'efficacité	Harry Huffman	8p
Un intégrateur se prononce	Guy Jacob	12p
S'orienter vers le marché d'exportation ou s'en tenir au marché intérieur?	Howard Malcolm	18p
Les performances exceptionnelles		24p
Furetages porcins		31p
À l'assemblée annuelle de la SEPC		32p

Photo couverture: Barry McGee

Face à la pollution

Une affaire de tas de fumier

L'affaire se passe dans une agglomération urbaine située dans une zone rurale (Mirabel).

Un voisin dépose une plainte contre un agriculteur pour avoir illégalement établi un amas de fumier à moins de 250 pieds d'une habitation, en contravention des articles 109, 127 et 129 de la "Loi sur la qualité de l'environnement". Ces articles font référence aux règlements qui peuvent être adoptés en vertu de la loi et aux peines qui découlent de leur contravention. En l'occurrence, à l'époque, l'infraction était à l'encontre de l'article 9c) du chapitre numéro 15 "concernant les renardières domestiques, porcheries, étables, écuries, cours et fumiers".

Soulignons que les références techniques ont peu d'importance; ce qu'il faut surtout retenir de l'affaire, c'est le raisonnement suivi par le juge et qui pourra trouver application dans le cas de plusieurs autres articles de cette loi.

L'agriculteur poursuivi n'a pas contesté les faits mais a soulevé que les installations érigées à l'extérieur pour retirer et déposer le fumier remontent à plus de 50 ans et sont, par conséquent, antérieures à la loi concernée, ce qui lui permet d'invoquer la théorie des droits acquis.

En somme, le seul point en litige consiste à savoir si l'agriculteur possédait un droit acquis à maintenir un amas de fumier qui avait été établi là depuis 1927, tant par lui-même que par son père.

Le jugement

Pour statuer sur cette question, dit le juge, il faut examiner les textes **pour rechercher le but visé par le législateur**.

Ainsi, l'article 9 du chapitre numéro 15 stipule que:

"Aucun amas de fumier ne peut être établi, même temporairement, dans les limites des cités, des villes et des agglomérations dites de village si ce n'est comme suit:

a) Le purin doit se déverser dans une fosse imperméable (...)

b) Le fumier doit être amassé dans un abri, ou une boîte à fumier, tous deux protégés contre les mouches (...) et dont le couvercle ou la porte ferme hermétiquement.

c) Si on veut disposer du fumier autrement, les amas ne doivent pas être établis à moins de 250 pieds de toute habitation, ou de toute rue ou voie publique.

"L'amas de fumier ne doit pas causer de nuisance."

L'article 10 édicte qu'en dehors des limites des cités, villes et agglomérations dites de village, on doit disposer du fumier d'une des manières suivantes:

"a) Aucun amas de fumier ne doit être fait à moins (...) de 250 pieds d'une habitation (...)"

Le législateur emploie les mots "établi" ou "fait" de façon indifférente aux articles 9 et 10 pour traiter du même sujet. Cela semble se confirmer par la réalité suivante: si le législateur prescrit qu'aucun amas de fumier ne doit être fait à moins de 250 pieds d'une habitation, en dehors des limites des cités, villes et agglomérations dites de village, c'est-à-dire en pleine campagne (partie rurale), il me semble logique qu'il soit aussi exigeant sinon plus lorsqu'il s'agit d'une agglomération urbaine, c'est-à-dire une cité, une ville ou une agglomération de village.

Et comme pour vouloir enlever à l'expression "établi" le caractère de permanence que le dictionnaire paraît à première vue lui attribuer, le législateur prend la précaution d'accoler au mot "établi" les mots "même temporairement". L'idée de permanence s'estompe du même coup.

De toute façon et en tout état de cause, "l'amas de fumier ne doit pas causer de nuisance", conclut le paragraphe c) de l'article 9. C'est une loi d'ordre public à laquelle il faut donner l'effet recherché par son auteur.

Le concept de "nuisance" n'est pas limité dans le texte. Ainsi, on peut nuire

à quelqu'un dans son bien-être, son confort, son environnement, c'est-à-dire en l'empêchant de jouir paisiblement et normalement de ce qu'il a.

Or, le voisin qui se plaint a décrit abondamment le genre de nuisance dont il est victime: le vent dominant se déplace, à 90% du temps, en provenance de l'amas de fumier et en direction de sa maison, la distance entre les deux étant de 175 pieds. Les odeurs dégagées par le fumier et le purin qui se déversent dans un fossé qui rétrécit la distance encore davantage, attirent les mouches et, en été, interdisent à toute fin pratique au voisin plaignant de rester dehors ou même d'ouvrir ses fenêtres, sans compter la présence d'insectes de toutes espèces attirés par ces odeurs qui se répandent dans le voisinage.

Le défendeur fait état que les installations érigées à l'extérieur remontent à plus de 50 ans et, par conséquent, sont antérieures à la présente loi et à ses règlements, et que cette situation lui permet d'invoquer la théorie des droits acquis.

Dans le présent contexte, il est possible que le défendeur puisse continuer à exploiter son entreprise en utilisant le système de convoyeur qui transporte le fumier en provenance de l'intérieur de son étable pour le conduire à l'extérieur, mais une fois déversé à l'ex-



NOUVEAU

ECOLI-Vac 4™

(bactérienne Escherichia coli)

Combat les causes majeures de diarrhée à E. coli

Maintenant vous pouvez protéger les porcelets contre les types majeurs de bactéries **E. coli** qui s'attachent à la paroi intestinale causant la diarrhée. Une dose concentrée de 2 mL du nouveau ECOLI-Vac 4, administrée à une truie gestante à deux

reprises entraîne le développement d'anticorps qui sont ensuite transmis aux porcelets par le colostrum et le lait.

ECOLI-Vac 4 est soigneusement éprouvé afin d'être certain que chaque dose contient des quantités bien

définies de ces quatre antigènes majeurs nécessaires pour combattre les bactéries **E. coli**.

Pour obtenir une protection pratique à quatre facettes, demandez le ECOLI-Vac 4 chez votre vétérinaire.

Aussi disponible avec la protection contre la GET sous forme de TGE/ECOLI-Vac 4™



Syntex Agribusiness
Division de Syntex Inc.
3182 Orlando Drive, Unit #10
Mississauga, Ontario L4V 1R5

Face à la pollution

térieur, et pour se conformer audit règlement, le défendeur ne peut l'y maintenir de cette façon, avec les inconvénients qu'une telle conservation entraîne, au point que la présence continue ou presque de fumier renouvelé constitue une nuisance pour le voisin.

Ce principe semble avoir reçu une application pratique dans d'autres causes, dit le juge, en citant des extraits de jugements comme suit:

Dans une affaire décidée par la Cour supérieure et concernant l'article 20 de la même loi, soit l'émission d'un contaminant dans l'environnement, il a été dit ceci:

"La prétention de l'intimée que l'article 20 ne peut pas être appliqué à l'exploitation de son usine, étant donné qu'elle l'exploite depuis 1961, soit longtemps avant que des maisons résidentielles ne soient construites, est sans mérite. Quoique l'intimée ait acquis le droit d'exploiter son usine pour la production de granules industriels dans

une zone qui est maintenant industrielle-résidentielle, elle n'a sûrement acquis aucun droit lui permettant de polluer l'environnement; c'est précisément l'état de choses dont l'intimée est responsable qui est contraire non seulement aux termes de la Loi de la qualité de l'environnement, mais aussi au droit commun où l'on trouve le vieux principe "the use must not amount to a nuisance", ou, en français, "user ne veut pas dire abuser"."

Dans une autre cause, jugée par la Cour des sessions de la paix, et tout à fait similaire à celle que le juge avait à étudier, un de ses collègues avait statué comme suit:

"Le droit acquis ici, s'il en existe un, peut s'appliquer seulement aux bâtiments de la ferme mais non à l'action de disposer le fumier."

En fin de compte, s'appuyant sur sa propre analyse des faits et sur deux autres jugements, le juge a déclaré l'agriculteur coupable de l'infraction qui lui est reprochée.

L'environnement: un bien public
Comme on a pu le constater depuis

quelques années, un état de faits déplorable, des abus de toutes sortes ainsi qu'une certaine crainte pour la qualité de la vie du moment et du futur, ont amené les gens à prendre conscience de l'environnement. Les pressions se sont exercées sur les gouvernants, un peu partout dans le monde, et ont amené des législations parfois assez drastiques. Et les juges, qui font partie de cette société et qui ont pour fonction d'interpréter et de faire appliquer la loi, auront tendance à favoriser des interprétations qui tiennent compte davantage du bien public que des intérêts des particuliers.

Et la liberté dans tout cela?... On peut certainement dire que la liberté des uns se termine où commence la liberté des autres! C'est ça, vivre dans une société organisée! L'environnement, comme on le conçoit aujourd'hui, à cause du passé et pour le futur, est devenu à force de loi un "bien public". Et c'est irréversible! C'est pour cela qu'on ne permettra pas que les exceptions deviennent la règle!

(C.S.P. Terrebonne,
No 700-27-002-929-808)

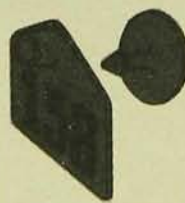
VOTRE DISTRIBUTEUR **Airflex** DANS LE QUÉBEC

Marques d'oreilles pour porcs, bétail à viande et laitier, moutons, chèvres

Marque moyenne
pour porcs et
veaux



Marque double
aussi offerte



Nouvelle
marque pour
porcs, plus
petite et à gros
numéros

Offerte en six couleurs.

Better Air

Économiseur de chaleur de l'air

Échangeurs de chaleur pour porcs
Mise bas - sujets sevrés - finissage
Moins de frais de chauffage -
Réglage de l'humidité
Renvoi de l'air vicié - Sauvegarde de la chaleur.

Voyez votre concessionnaire local
ou communiquez avec

Les Distributeurs
**JAD-
VENT** Ltée

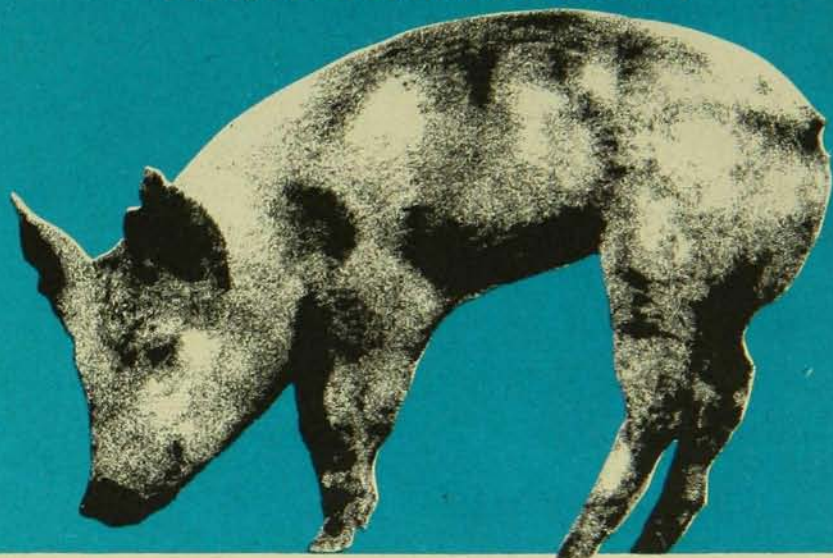
Fanjet AIR BAG
Systèmes de ventilation
d'étables "Air-Bag"

Fanjet Systèmes de ventilation
à tube plastique
"AIR BAG"



Matériel agricole
R.R. n° 1
Ayr (Ontario) N0B 1E0
(519) 632-7471

Arrêtez le cycle de la diarrhée hémorragique avec la poudre soluble L-S 100 dans l'eau et le prémélange L-S 20 dans la moulée.



Vous connaissez les symptômes: Perte d'appétit accompagnée d'évacuations fréquentes de selles liquides. Matières fécales qui peuvent être de jaunes à grises et contenir du sang ou des

mucosités. Dos voûté et douleurs abdominales. Grognement et perte de poids. Et la mort peut s'ensuire.

Cette dysenterie hémorragique peut s'infiltrer sur votre ferme de toutes sortes de façons. Avec une arrivée de porcs, par les pneus des véhicules ou les bottes de visiteurs, et aussi par les animaux, oiseaux ou insectes.

Durant sa phase active dans votre troupeau, il y a une baisse de rendement et la période d'engraissement peut alors dépasser 250 jours. Et juste quand vous croyez l'avoir éliminée, la diarrhée hémorragique refait son apparition.

Arrêtez le cycle de la diarrhée hémorragique avec la poudre soluble L-S 100 dans l'eau d'abreuvement pour les porcelets, et le prémélange L-S 20 dans la moulée pour les porcs. Ces deux produits jouent des rôles importants dans le ...

Programme TUCO de prévention de la diarrhée hémorragique

La poudre soluble L-S 100 pour les porcelets en pouponnière

Traitez tous les porcs qui arrivent sur votre ferme, en mélangeant de la poudre L-S 100 à leur eau pendant 5 à 7 jours. En plus de permettre aux nouveaux arrivants

de gagner du poids sans délai, cette précaution les empêchera d'infecter tout l'élevage.

Une fois ce traitement préliminaire terminé, vous devez donner à vos porcelets en pouponnière une moulée additionnée de L-S 20.

Le prémélange L-S 20 pour les porcelets et les porcs en croissance.

Le prémélange L-S 20 est fortement recommandé comme additif pour les moulées de début et de croissance. C'est parce qu'il contient deux antibiotiques qui combattent très efficacement les organismes associés à la diarrhée hémorragique. La moulée médicamenteuse avec L-S 20 aide à arrêter le cycle de cette

dysenterie hémorragique, à prévenir la réinfection et à réduire les épidémies subséquentes.

Ce programme global devrait assurer une bonne protection contre la diarrhée hémorragique dans les porcheries ayant une bonne gestion.

Si, présentement, vous ne protégez pas vos porcs, n'oubliez pas la poudre L-S 100.

La diarrhée hémorragique est une maladie extrêmement contagieuse qui peut envahir les exploitations les mieux gérées. Si votre troupeau est affecté, la poudre L-S 100 pourra éliminer l'infection avant que vos pertes soient énormes.

Au premier signe de diarrhée hémorragique, mélangez de la poudre L-S 100 à l'eau d'abreuvement pendant 5 à 7 jours. Les animaux bénéficieront alors d'un bon traitement, même s'ils refusent de manger.

Dès que vous aurez maîtrisé l'épidémie, empêchez cette affreuse maladie de revenir en utilisant le prémélange L-S 20 et en suivant le Programme TUCO pour la prévention de la diarrhée hémorragique.



Sur demande, votre fournisseur de moulées se fera un plaisir de vous offrir les produits L-S 100 et L-S 20.

TUCO

LA COMPAGNIE DES PRODUITS TUCO
une division d'Upjohn
40, chemin Centennial
Orangeville, Ontario L9W 3T3

Écrivez à la Compagnie Tuco pour recevoir des rapports de gestion et des rapports techniques sur les produits L-S.

L-S 20 et L-S 100 sont des marques déposées.

0013 CTF

La chaleur affecte sérieusement l'efficacité

par Harry Huffman, ingénieur au ministère de l'Agriculture de l'Ontario
traduit et adapté par Guy Jacob, agronome et ingénieur

L'été dernier, nous avons connu des périodes de chaleur intense à compter de la mi-juin. Au cours des prochains mois, les éleveurs songeront aux moyens à prendre pour combattre les hausses trop prononcées du thermomètre.

Depuis longtemps, on sait que des températures chaudes et humides nuisent grandement aux porcs. On admet que l'animal mange moins et que la période de croissance et même le taux de conversion sont modifiés. On ignore souvent cependant que de telles températures diminuent l'efficacité reproductive des animaux.

Lorsque la température à l'intérieur de la porcherie atteint ou dépasse 30°C (86°F), la température de l'animal s'élève car il ne peut combattre cet excès de chaleur. Le rythme respiratoire augmente afin d'accroître l'effet de refroidissement par évaporation dans les voies respiratoires. Un rythme supérieur à 50 respirations par minute indique d'ailleurs un stress causé par la chaleur.

Il est reconnu que les truies connaissent une baisse normale de l'oestrus d'environ 16% durant les mois d'été, mais tout stress causé par une grande chaleur réduira davantage leur capacité reproductive. En fait, tout excès de chaleur dans la section de gestation de la porcherie peut influencer le nombre et la grosseur des porcelets qui naîtront durant les 6 ou 7 mois suivants.

Bien que les effets varient d'un verat à l'autre et selon l'importance, la durée et la fréquence du stress causé par la chaleur, il faudra de 4 à 15 semaines pour qu'un verat retrouve son niveau normal de fertilité. Certains producteurs affirment même que les grandes chaleurs réduisent la capacité d'accouplement des verrats.

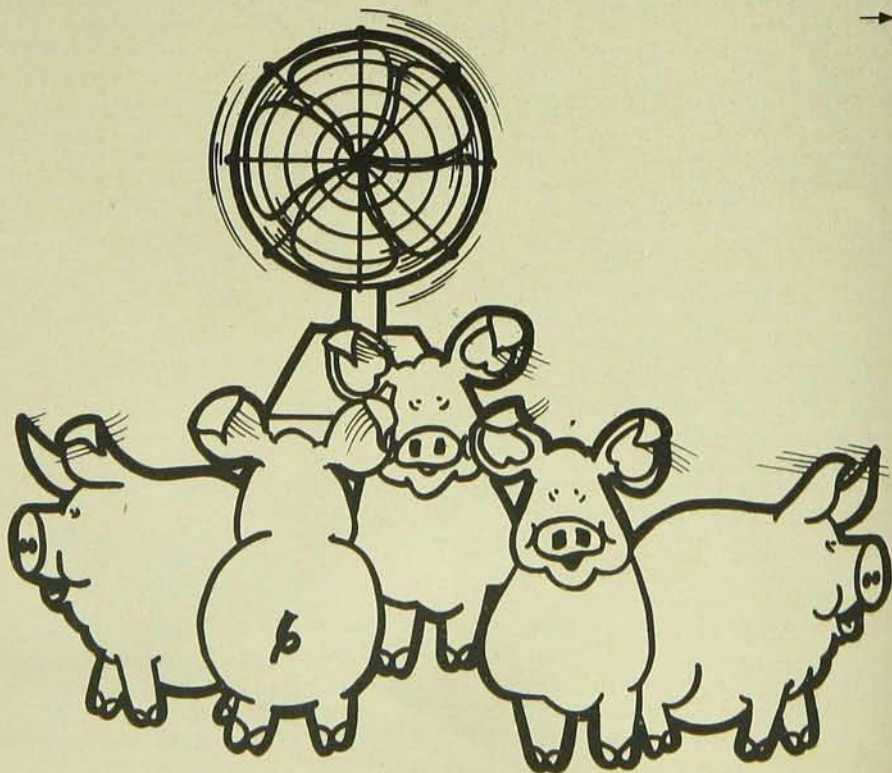
Une chaleur excessive, durant les 16 premiers jours qui suivent l'accouplement, réduit également la capacité de reproduction des truies. Le taux de

fécondation et le nombre de porcelets nés sont alors diminués. Par contre, les truies sont plus résistantes à la chaleur durant la phase suivante de la gestation. Toutefois, la fin de la gestation représente une autre étape critique durant laquelle toute chaleur excessive devrait être évitée, sinon il en résultera une réduction des porcelets nés vivants.

Plusieurs systèmes de refroidissement

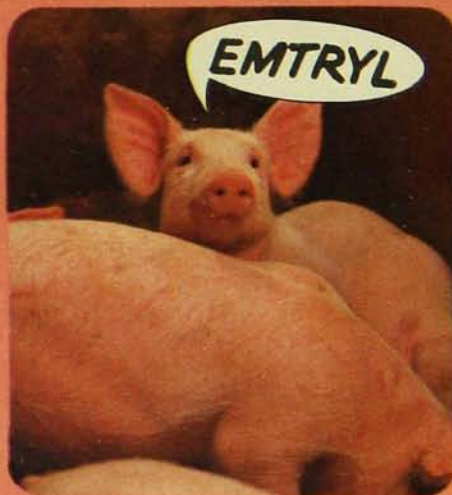
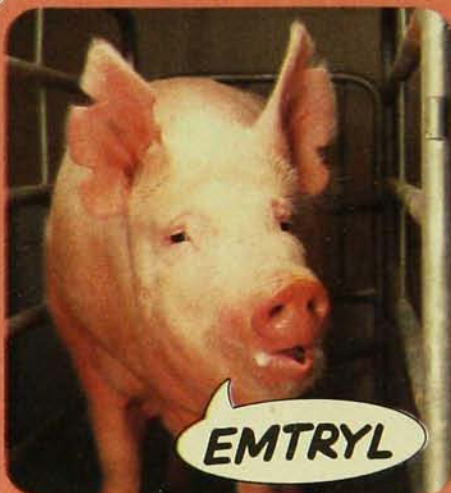
Il existe peu de données scientifiques permettant de répondre à toutes les questions relatives à la prévention de l'infertilité estivale, mais il y a quand même des façons de réduire le stress dû à la chaleur, en recourant à l'un ou l'autre des systèmes de refroidissement décrits ci-dessous. Il ne fait aucun doute que ces installations sont valables, chacune ayant ses avantages et ses inconvénients.

1- On peut réduire le stress causé par la chaleur en augmentant le taux de ventilation. Même si cette technique n'assure aucun refroidissement direct, elle permet de contrôler l'augmentation de la température à l'intérieur du bâtiment et d'augmenter le mouvement de



Q. Que devez-vous employer pour maîtriser la dysenterie des porcs?

R.



Emtryl réprime la dysenterie des porcs et rend les sujets plus profitables.

Le prémélange Emtryl, ajouté à la nourriture, prévient la dysenterie, à un coût de quelques cents à peine par porc.

L'addition d'Emtryl soluble à l'eau des abreuvoirs enraie vite et économiquement les épidémies de dysenterie.

Des renseignements supplémentaires sur l'emploi du prémélange Emtryl et d'Emtryl soluble vous seront fournis sur demande.

M&B May & Baker



May & Baker Canada Inc.
3300 Côte Vertu, Suite 202
Saint-Laurent, Québec H4R 2B7

Combattez la rhinite par l'allaitement



Le nouveau RHINIPIG* fait travailler les truies pour vous faciliter le travail de prévention contre la rhinite.

Il y a maintenant un nouveau produit pour aider à combattre et à prévenir la rhinite atrophique tout en éliminant la nécessité d'un travail ardu.

Avec la nouvelle bactérine RHINIPIG*, vous n'avez qu'à vacciner les truies et les jeunes truies gravides. La protection contre la rhinite est alors transmise à chaque porcelet de la portée, par le colostrum, dès leur naissance. Donc, tous les porcelets sont traités durant l'allaitement grâce à l'efficacité de ce programme de prévention éprouvé.

Voilà! un moyen de sauver du temps, du travail et de l'argent. Le RHINIPIG* est disponible chez votre vétérinaire.

Discutez avec lui d'un programme de prévention, dès maintenant.

RHINIPIG™

Bactérine à base de *Bordetella bronchiseptica*
Pasteurella multocida



P.V.U. INC.
VICTORIAVILLE, CANADA G6P 1B1

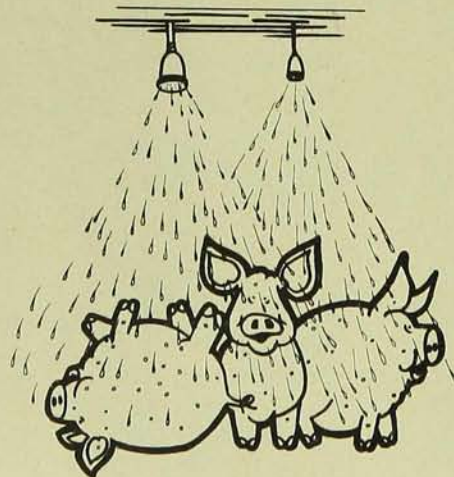
RHINIPIG* est une marque déposée des Laboratoires CEVA, Inc.

La chaleur

l'air au-dessus des animaux. Certains éleveurs ajoutent ainsi des ventilateurs pour accroître la circulation de l'air durant les périodes chaudes. Cependant, une telle augmentation du débit d'air exige de l'équipement additionnel et augmente les coûts énergétiques.

2- Une ventilation par zone peut également être utilisée pour contrôler le stress causé par la chaleur. Le système le plus simple consiste à diriger l'air à l'aide d'une canalisation centrale et des tuyaux de descente pour chacune des loges où sont gardées les truies. Cet air pourrait être pré-conditionné par un refroidisseur mécanique ou par un système de refroidissement souterrain.

3- L'évaporation d'humidité présente sur la peau des porcs s'avère une excellente façon d'assurer le refroidissement requis durant les grandes chaleurs d'été. Il s'agit d'installer des gicleurs qui aspergent périodiquement les porcs avec de l'eau. Il est alors important qu'il y ait un courant d'eau suffisant dans le bâtiment pour permettre une évaporation adéquate et que l'animal puisse s'assécher entre les cycles d'aspersion. Cette technique est peu coûteuse et l'installation peut être faite dans la plupart des porcheries. Il faut cependant disposer d'une source d'eau suffisante et surtout d'une capacité d'entreposage permettant de recevoir ce surplus d'eau.



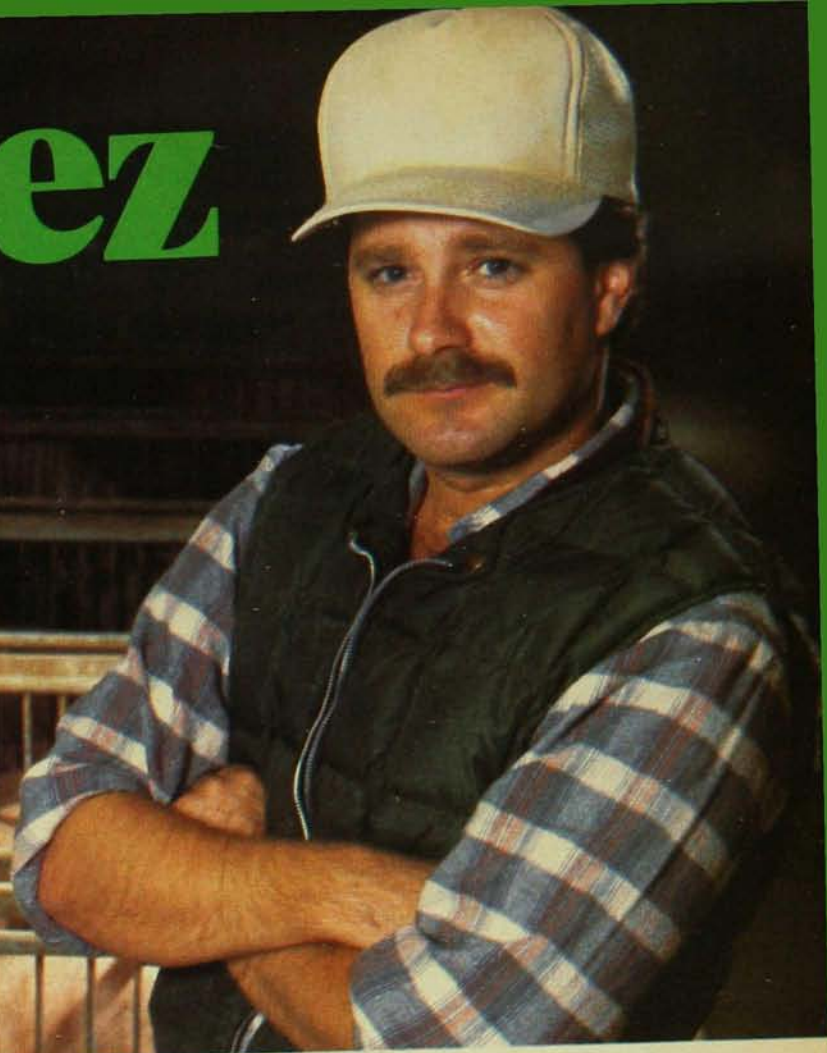
4- On peut également rafraîchir toute la pièce à l'aide de refroidisseurs mécaniques. Cependant, cette technique, en plus d'être dispendieuse, présente de sérieux inconvénients. Il est en effet difficile de maintenir propres les serpentins ou radiateurs de refroidissement.

5- Un autre type de refroidisseurs consiste à faire circuler l'air admis dans le bâtiment à travers un coussin sur lequel ruisselle continuellement de l'eau. L'air est refroidi alors par l'évaporation de l'eau. C'est fondamentalement le même principe qui est utilisé avec l'installation de gicleurs, mais l'eau est évaporée sur un coussin humide plutôt que sur le dos des animaux.

Le choix du système dépend en fait des besoins et des moyens dont on dispose. Mais il est certain qu'il doit être bien conçu et bien installé si on veut en retirer les bénéfices escomptés. Toute réduction des hausses importantes de la température, certains jours de l'été, se traduira par une productivité accrue. □

Prouvez moi ça!

Nous pourrions décrire de bien des façons les aliments Purina, mais vous finiriez par dire: prouvez-moi ça! Bien, nous croyons que des faits précis comme ceux-ci parlent par eux-mêmes:



PLUS D'UNE LIVRE DE GAIN PAR JOUR PAR PORCELET GRÂCE AU STARTENA* H-O*

Des démonstrations d'alimentation tenues dans 49 porcheries du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, avec 2,076 porcelets, ont clairement établi la supériorité du Startena H-O de Purina. Jugez vous-même.

Poids au début.....	20.3 lbs
Poids à la fin.....	50.6 lbs
Gain de poids.....	30.3 lbs
Nombre de jours.....	29.0 jours
Gain par jour.....	1.03 lb
Consommation.....	51.5 lbs
Conversion alimentaire.....	1.70

La recherche dans le secteur porcin démontre par ailleurs qu'un porcelet pesant 1 lb de plus à 8 semaines atteindra 3 à 7 lbs de plus à 22 semaines.

Si vous utilisez vos grains, vous pouvez compter sur les suppléments à haute performance de Purina pour obtenir des résultats comparables.

Voyez votre concessionnaire Purina et demandez-lui les résultats complets de ces tests comparatifs.



Purina*

**NOUS
ALIMENTONS
VOTRE SUCCÈS**



Un intégrateur se prononce



par Guy Jacob, agronome et ingénieur

photo, Barry N

Selon André Bazinet, de St-Hugues, les problèmes les plus sérieux dans le porc se situent au niveau de la commercialisation et non à celui de la production.

Le président de la meunerie Bazinet et Fils est bien connu dans les milieux du porc. Il doit sûrement sa renommée au fait qu'il est l'un des plus importants producteurs du Québec, mais aussi parce qu'il ne craint pas d'exprimer clairement et publiquement ses opinions, lesquelles représentent parfois des points de vue et des intérêts nécessairement différents de ceux d'autres intervenants.

Une production menacée?

André Bazinet ne mâche pas ses mots: "L'attitude des gouvernements et de certains groupements qui veulent supposément défendre les producteurs est en train de démolir la production québécoise et de nous faire perdre graduellement tous nos acquis."

D'abord, il souligne l'opposition quasi avouée des gouvernements, surtout celui du Québec, envers les intégrateurs, opposition qui se traduit en particulier par des politiques différentes au niveau des programmes: nombre limité des porcs admissibles au régime d'assurance-stabilisation, exclusion du programme de l'assurance-santé animale contributoire, imposition de la taxe sur les médicaments, etc.

"Les intégrateurs, affirme-t-il avec vigueur, ne veulent pas de traitement de faveur, ils désirent tout simplement produire dans les mêmes conditions que les autres. D'ailleurs, on n'aide pas à l'ensemble de la production en cherchant à étouffer les plus gros." Et il ajoute: "Lorsqu'un de ceux-ci se voit contraint d'abandonner, plusieurs éleveurs plus petits en subissent les contrecoups, sans compter que la position concurrentielle du Québec s'en trouve affaiblie par rapport aux autres provinces, notamment l'Alberta et la Saskatchewan qui, elles, n'ont pas imposé de contraintes particulières aux intégrateurs. Advenant la mise en place d'un système de contingentement national, il serait important que la production québécoise ne connaisse pas de baisse majeure au profit d'autres provinces d'ici là, puisque la répartition des quotas se ferait alors en fonction du volume existant."

Monsieur Bazinet s'explique d'ailleurs plutôt mal l'attitude négative du MAPAQ et de l'UPA à l'égard des intégrateurs "qui ont contribué plus que quiconque à développer la production porcine au Québec et qui, dans une assez large mesure, continuent à la maintenir. Dans la majorité des cas, les producteurs qui ont réussi à passer à travers la crise sans difficultés majeures

sont ceux qui sont intégrés; et puis, certains viennent régulièrement nous voir pour négocier un contrat d'intégration, ce qui tend à prouver que la formule n'est pas si mauvaise".

Il admet volontiers cependant qu'il y a probablement eu des abus de la part de certains intégrateurs dans leur façon d'agir vis-à-vis des producteurs sous contrat, mais selon lui ces abus du passé ne justifient pas l'animosité manifestée envers les tenants de l'intégration.

Un plan conjoint administré par tous les intéressés

André Bazinet n'a jamais caché son opposition à la formule de plan conjoint proposée par la Fédération des producteurs de porcs et s'est toujours rangé du côté des dissidents. Il conteste d'abord le déroulement même du dernier référendum qui a concrétisé la mise en place du plan conjoint. "Il aurait fallu que seuls les propriétaires de porcs puissent voter pour que le vote soit juste et ça n'a pas été le cas", affirme-t-il.

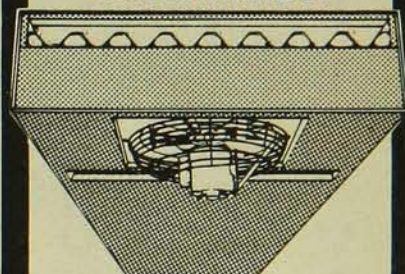
Sans élaborer davantage, il conclut que "toute la question d'un plan conjoint a été mal engagée depuis le début et que seul un nouveau départ pourrait rétablir un climat de confiance réciproque". Il faudrait d'abord, selon lui, faire préparer une nouvelle liste des producteurs éligibles par une firme privée complètement indépendante et non par un organisme gouvernemental dont la crédibilité dans ce dossier est mise en doute. Un nouveau vote devrait alors être pris et, advenant un résultat positif, un conseil serait formé de représentants des divers groupes intéressés dont, notamment, l'UPA, la coopération, le MAPAQ, les meuniers, etc., mais ne serait pas affilié à aucun organisme en particulier.

Dans un tel contexte, André Bazinet appuierait le plan conjoint et il croit fermement que tous les intégrateurs se rallieraient.

Mais il ne se fait pas d'illusion sur les possibilités qu'une démarche semblable soit acceptée par les divers intervenants et en particulier par la Fédération et le MAPAQ. Sans présumer du dénouement du conflit qui perdure dans ce dossier, il croit quand même que l'on parviendra probablement à en venir à une entente, "comme on va probablement parvenir à un accord dans le domaine des grains". Cependant, il s'empresse d'ajouter que pour y arriver, il faudra que la Fédération fasse preuve d'un plus grand réalisme dans

(suite à la page 17p)

ABAISSER
les frais de combustible et
AMÉLIOREZ
la santé des porcs avec un
ÉCHANGEUR DE CHALEUR
AGRIVENT/RAYDOT



Le système entièrement automatique **AGRIVENT/RAYDOT** renvoie l'air vicié et chargé d'humidité tout en faisant pénétrer l'air frais, sec et chaud, sans intercontamination entre l'air qui sort et l'air qui arrive.

Choisissez **AGRIVENT/RAYDOT** pour avoir un système fait sur mesures qui:

- économise jusqu'à 85% de vos frais annuels de chauffage
- diminue le courant d'air
- élimine les problèmes d'humidité
- maintient des températures ambiantes optimales
- offre une vaste gamme de capacités en pi³/minute - toujours avec une récupération d'énergie hautement efficace
- surmonte les problèmes d'accumulation de poussière et de glace.

AgriVent inc.

212, boul. Industriel, Gatineau (Québec)
J8P 7G7 Tél.: (819) 663-2344

Venez nous rencontrer au Salon de la Machine Agricole, kisoques - 81-82.



LA
CROIX-ROUGE
A BESOIN
D'UN DONNEUR ...

VOUS

Un bon vous mène

TRAMISOL[†]

Pour enrayer efficacement à bon compte 5 importants types de vers chez les porcs.

Peu importe la forme sous laquelle on l'emploie—moulée, eau ou injection—TRAMISOL atteint les parasites partout où ils sont.

AUREO SP* 250

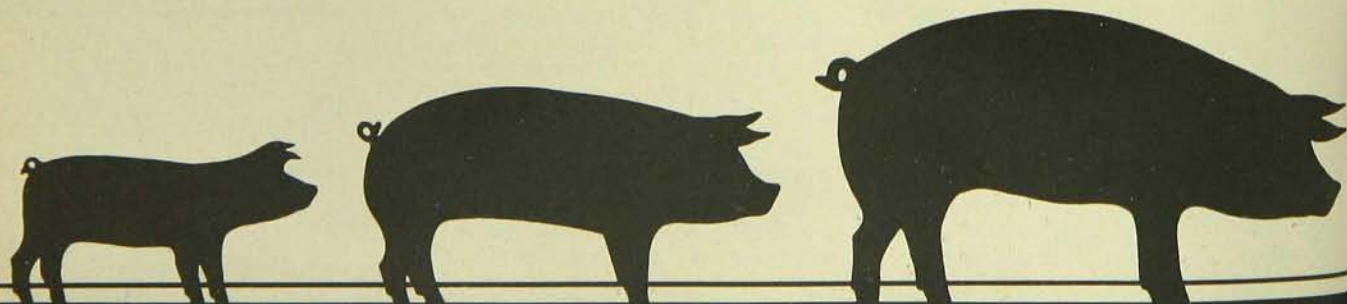
Pour combattre la maladie chez les truies et porcelets sevrés.

Cette arme contre le stress maintient le taux de gain et l'efficacité alimentaire en présence de rhinite atrophique. C'est aussi un traitement et une protection contre l'entérite bactérienne.

[†]Cyanamid Canada inc. usager inscrit.

*AUREO SP et AUREOMYCIN sont des marques déposées de Cyanamid Canada Inc.

**Pour plus de renseignements, consultez votre vétérinaire.



Nous vous menons à bon porc.

départ à bon porc!

AUREOMYCIN*

Prévention et traitement des maladies** qui affectent l'efficacité alimentaire et la croissance.

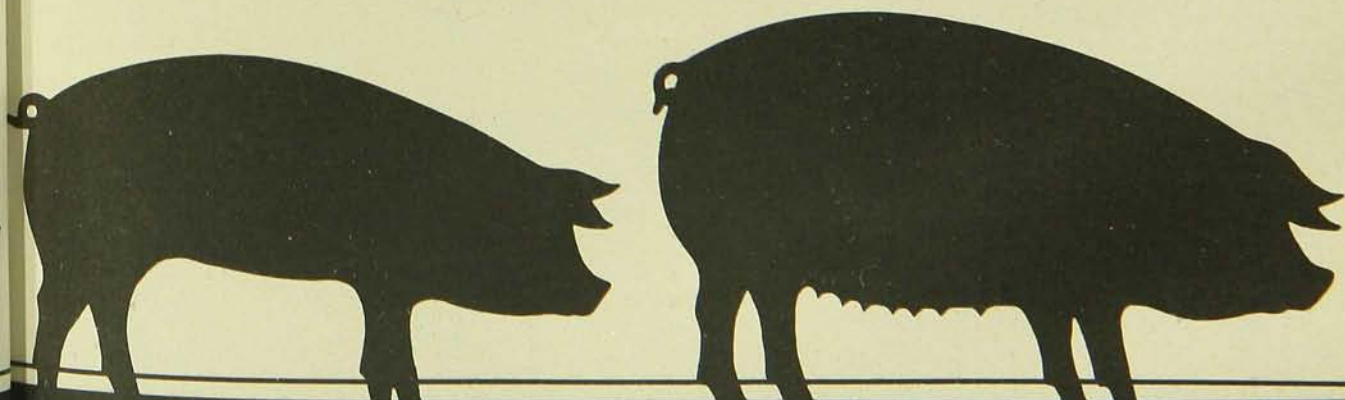
En stimulant l'appétit, AUREOMYCIN assure un niveau maximal d'efficacité alimentaire et de croissance en période de stress.

LE PROGRAMME POUR LES TRUIES

TRAMISOL/AUREO SP 250.
Pour transmettre plus que sa belle apparence.

Faites en sorte que la truie transmette sa belle apparence et sa productivité par un lait...sans parasites. Traitez-la contre les vers au TRAMISOL avant la mise bas.

Pour protéger vos truies et leurs porcelets contre les maladies, employez AUREO SP 250 dans les aliments des truies une semaine avant et trois semaines après la mise bas.



Luttez contre le "mal du béton"

Ne donnez plus d'excuses boiteuses à une carence nutritive

Dans les exploitations porcines modernes, on observe *couramment* le "mal du béton", qui se manifeste par des fentes et fissures aux sabots ou des douleurs aux pattes. Le plus souvent, il n'est pas dû à un plancher inapproprié mais représente plutôt les signes cliniques d'une carence en biotine. La production intensive d'aujourd'hui et la réduction de la consommation alimentaire quotidienne ont contribué à diminuer gravement l'approvisionnement de l'animal en biotine *biologiquement disponible*. Les recherches canadiennes confirment qu'il faut, pour plus de sécurité, *ajouter* de la biotine aux aliments des porcs.

Le "mal du béton" est le signe le plus fréquent de carence en biotine

Comme bien d'autres vitamines, la biotine participe à plusieurs fonctions importantes de l'organisme. Les maux de pattes sont les signes visibles de carence. Mais vous ne pouvez voir les problèmes de reproduction que cause également la carence en biotine.

1. Non-retour ou retard des chaleurs
2. Intervalle plus long entre la mise bas et la nouvelle fécondation
3. Moins de porcelets par portée
4. Moins de porcelets nés vivants
5. Moins de porcelets sevrés.

Vérifiez avec le vétérinaire ou l'expert en nutrition

C'est la première chose à faire si votre troupeau présente un des symptômes énumérés ci-dessus. Ces spécialistes savent que les micronutriments comme la biotine peuvent jouer un rôle primordial dans le succès ou l'échec de la production porcine.

La biotine Rovimix[®] H-2 coûte à peine un dollar par truie, par année.

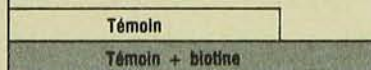
La plupart des fabricants d'aliments du bétail relèvent actuellement la teneur en biotine, reconnaissant la valeur de ce nutriment essentiel en comparaison des frais qu'entraînent le chambardement des calendriers de mise bas ou l'élimination des truies boiteuses.

Avec Roche[®] vous êtes sur le bon pied.

Téléphonez-nous ou écrivez-nous dès aujourd'hui. Nous avons une documentation qui démontre concrètement le rôle que peut jouer la biotine "Rovimix" H-2 dans votre programme d'alimentation.

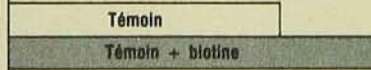


Jours du sevrage aux chaleurs (moyenne)



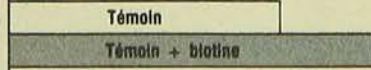
4, 3 jours de moins

Jours jusqu'aux premières chaleurs



6 jours de moins

Nombre de porcelets par portée



0,4 porcelet de plus

Biotine servie en complément aux truies primipares et autres (moyenne de 4 portées)



Hoffmann-La Roche Limitée

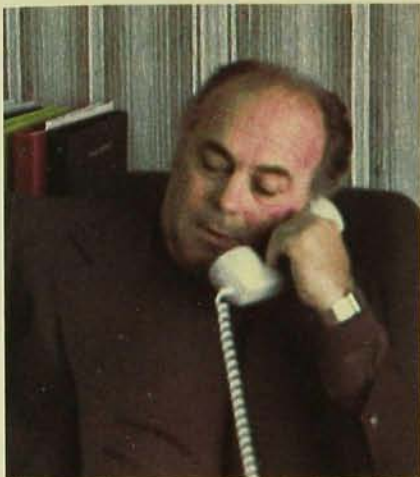
Produits agricoles
Suite 700
401 The West Mall
Etobicoke (Ontario) M9C 5J4
(416) 620-2800

TM Marque de commerce de Hoffmann-La Roche Limitée, Vaudreuil, Québec.
® Marque déposée

Un intégrateur se prononce

l'application du plan.

"La crise des dernières années va



"Les intégrateurs désirent tout simplement produire dans les mêmes conditions que les autres", affirme André Bazinet.

d'ailleurs probablement contribuer à modifier l'attitude de la Fédération et à restreindre ses ambitions. Au lieu de rêver à de grandes structures et de tenter de doubler les mécanismes déjà en place au niveau de la recherche de nouveaux marchés internationaux, on va probablement s'arrêter davantage à régler les problèmes plus immédiats." De toute façon, il estime que la production porcine québécoise est maintenant à une croisée de chemins et que si on ne parvient pas à s'entendre bientôt, "ça va casser et les producteurs eux-mêmes exigeront des actions plus concrètes de la part de leurs administrateurs car la situation actuelle n'est bénéfique pour personne".

D'un autre côté, il craint que de plus en plus de meuniers vont se désintéresser de la production si les contrôles et contraintes actuels demeurent ou s'accroissent. À titre d'exemple, il mentionne les règlements de l'environnement, les prélèvements aux abattoirs, les multiples formules et enquêtes des divers ministères, etc. "Plusieurs meuniers ont déjà commencé à délaïsser la production et beaucoup d'autres sont tentés de le faire." Ce serait probablement dommage pour l'ensemble de l'industrie porcine québécoise.

Une grosse affaire

L'entreprise actuelle, propriété de la famille Bazinet depuis 1940, englobe

une meunerie importante, un centre de grains et deux fermes consacrées à l'élevage du porc, en plus de poulaillers pouvant loger quelque 110 000 poulets de grill. Sans dévoiler le nombre de porcs mis en marché chaque semaine, André Bazinet estime qu'environ 1/5 de la production provient de ses neuf porcheries d'engraissement alors que le reste est produit par une soixantaine d'éleveurs avec qui il maintient des contrats de production, communément appelés contrats d'intégration. Récemment, des naisseurs se sont ajoutés au réseau pour assurer partiellement les approvisionnements de porcelets requis par l'entreprise.

Il est évident que la gérance d'un complexe porcin d'une telle envergure diffère grandement de celle d'un producteur moyen. On n'a qu'à imaginer les difficultés de planifier l'expédition hebdomadaire de plusieurs milliers de porcs vers les abattoirs et l'achat d'autant de porcelets de remplacement, sans compter la surveillance de toutes les phases de la production chez l'ensemble des fermes impliquées. Car, tant dans ses propres fermes que chez les contractuels, monsieur Bazinet impose un programme de salubrité et d'alimentation bien précis.

Une production contrôlée

Depuis quelques années, on a adopté la formule du "all in all out". Comme la presque totalité des porcheries associées à la production sont divisées en deux sections (jeunes animaux et finition), elles sont toujours complètement vidées d'un seul coup et complètement nettoyées et désinfectées avant que de nouveaux groupes de porcelets n'y soient logés. D'ailleurs, aucun porcelet ne sera livré tant qu'un technicien à l'emploi de l'entreprise n'a pas approuvé la propreté et la salubrité des lieux.

Tout au cours de l'élevage, et plus fréquemment au cours des premiers mois des porcelets, un technicien visite chacun des producteurs pour vérifier l'état des animaux et des lieux. En plus, un vétérinaire, également à l'emploi de Bazinet et Fils, visite régulièrement l'ensemble des troupeaux et est en mesure d'intervenir immédiatement dès que le moindre signe de maladie se manifeste. Un rapport succinct de chaque visite est rédigé et versé au dossier. À la fin de l'élevage d'un lot, les taux de conver-

sion sont établis et annexés aux classifications obtenues. Le producteur sous contrat est alors rémunéré en fonction des succès obtenus. Lorsque les résultats laissent à désirer, on tentera avec lui de déterminer la cause des résultats inférieurs et d'y apporter les correctifs appropriés.

Les erreurs les plus fréquentes des producteurs

La surveillance d'une production à laquelle participe un aussi grand nombre d'éleveurs et l'expérience acquise au contact de l'ensemble des clients de la meunerie, ont sans aucun doute permis à André Bazinet de découvrir les erreurs les plus fréquemment commises.

C'est ainsi qu'il identifie les problèmes associés à la ventilation comme étant les plus communs: "Il suffit qu'un éleveur néglige de se rendre un seul soir à sa porcherie afin d'ajuster ses prises d'air avant de se retirer pour la nuit, pour que le lendemain matin tous ses animaux soient malades, occasionnant alors des dépenses appréciables en médicaments, sans compter les pertes dues au retard de croissance sinon au décès de plusieurs sujets. Et cela arrive plus fréquemment que l'on pense", d'ajouter monsieur Bazinet.

Une autre erreur qu'il a souvent eu l'occasion de remarquer chez plusieurs producteurs: on n'intervient pas à temps lorsqu'un début de maladie est diagnostiqué. "On attend un certain temps avant d'agir, en espérant que ça va passer tout seul et on se retrouve avec une situation difficile sinon impossible à contrôler." D'autres interviendront peut-être à temps, mais ils réduiront la dose de médicaments recommandée par mesure d'économie, diminuant d'autant l'efficacité du traitement. C'est d'ailleurs en période économique difficile que l'on observe ces façons d'agir alors que logiquement c'est le contraire qui devrait se produire. Lorsque la marge de profit est mince, ce n'est pas le temps de prendre des risques car une faible économie à ce niveau peut entraîner des pertes considérables.

Mais de façon générale et tel que spécifié au début, ce n'est plus tellement au niveau de la production que les problèmes sont les plus sérieux. André Bazinet en est convaincu. □



Howard Malcolm, président du Conseil canadien du porc

S'orienter vers le marché d'exportation ou s'en tenir au marché intérieur?

C'est là le thème principal d'une conférence prononcée au récent congrès du Conseil canadien des viandes.

Au Canada, la production porcine fournit près de \$2 milliards de revenus à la ferme par année, un peu plus de 10% du revenu agricole global à la grandeur du pays. Toutefois, elle contribue beaucoup plus au revenu agricole dans certaines provinces que dans d'autres. En 1982, elle en représentait 24% au Québec, 14% en Ontario et dans l'île-du-Prince-Édouard, 13% en Nouvelle-Écosse, 10% au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, 6% en Colombie-Britannique et en Alberta, et 2% en Saskatchewan.

La situation à cet égard diffère notablement de ce qu'elle était il y a 10 à 12 ans. Depuis 1970, la part de la production nationale qui revient à la Colombie-Britannique a triplé pour atteindre 2 1/2%. Par contre, elle s'est abaissée de 19% à 12% en Alberta, de

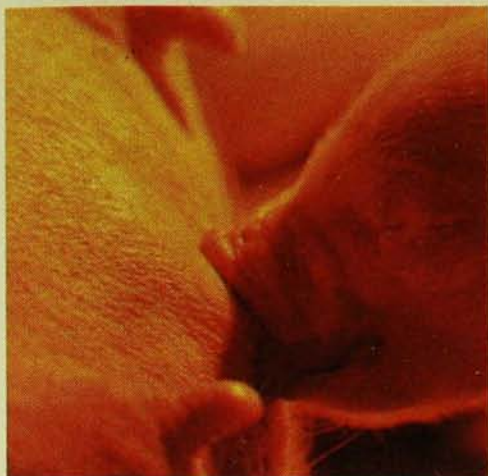
10% à 5% en Saskatchewan, de 12 1/2% à 9% au Manitoba, tandis qu'elle demeurait presque la même en Ontario (33%) et qu'elle passait de 20% à 35% au Québec. Par ailleurs, elle a connu un léger accroissement au Nouveau-Brunswick pour atteindre 1%, elle a légèrement monté (de 1% à près de 2%) en Nouvelle-Écosse et elle est tombée de 2% à un peu plus de 1% dans l'île-du-Prince-Édouard. Pour ce qui est du nombre de porcs mis en marché, la production de la Saskatchewan a baissé d'environ 30%. Parmi les autres provinces, seules l'Alberta et l'île-du-Prince-Édouard ont vendu moins de porcs en 1982 qu'en 1970.

À l'heure actuelle, l'autosuffisance des provinces, c'est-à-dire l'équivalence entre la production provinciale et la consommation provinciale, s'établit comme suit: Colombie-Britannique, 26%; Alberta, 147%; Saskatchewan, 139%; Manitoba, 265%; Ontario, 109%; Québec, 160%; et les Maritimes, environ 54%. À tout prendre, à l'échelle du pays, la production dépasse d'environ 20% la consommation intérieure, et c'est évidemment là la part de la pro-

duction qui passe à l'exportation.

Les chiffres ci-dessus démontrent nettement qu'aux niveaux de production actuels les provinces de l'Ouest doivent trouver des débouchés extérieurs. Le Manitoba est la province qui doit vouer à l'exportation la plus forte part de sa production (165%), suivie du Québec (60%), de l'Alberta et de la Saskatchewan (autour de 40%). Quant à la Colombie-Britannique et aux quatre provinces de l'Atlantique, elles doivent s'approvisionner en partie en dehors de leur territoire. Les pressions qui tendent à accroître la production dans le sens de l'autosuffisance se traduisent dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique par des programmes provinciaux dynamiques, notamment de stabilisation, ainsi que de recherche et développement en vue de produire localement plus d'aliments du bétail afin d'appuyer et de stimuler la production dans ces régions.

Dans l'ensemble, l'industrie porcine est dans une situation d'exportation et, pour maintenir les niveaux au palier actuel ou à peu près à la grandeur du



Désormais... une protection contre le Rotavirus et la GET dans un vaccin combiné contre les diarrhées d'origine virale!

N'incriminez pas automatiquement la GET dans les cas de diarrhées virales des porcelets. Le Rotavirus pourrait bien en être la cause. Il se peut aussi qu'il y ait une combinaison de Rotavirus et de GET. Le Rotavirus est maintenant tellement répandu* que des études indiquent qu'il peut être présent dans la plupart des troupeaux!

Une double protection

Le vaccin 'Rota-Vac TGE' de Norden combine une protection contre le Rotavirus et la GET. Vous vaccinez les truies gestantes... elles transmettent des anticorps protecteurs par le colostrum et le lait. Les porcelets sont protégés pendant la période de lactation. Les truies sont aussi protégées, donc vous n'avez pas besoin de vous inquiéter au sujet d'une diminution du débit de lait ou de la transmission d'infections provenant du Rotavirus ou de la GET aux autres portées.

Voyez votre vétérinaire

Parlez à votre vétérinaire au sujet du 'Rota-Vac TGE'. Le vaccin combiné contre la diarrhée d'origine virale qui aide à protéger les porcelets de la naissance jusqu'au sevrage.

*Information disponible aux Laboratoires Norden.

Rota-Vac TGE™

Une protection combinée contre les diarrhées d'origine virale


Distribué par les Laboratoires Norden, Lincoln, NE
Manufacturé par Ambico, Inc., Dallas Center, IA

PRODUCTEURS DE PORC, VOICI 3 NOUVEAUX MACRO-PRÉMÉLANGES: SAVITRI ET SAVITRI MÉDICAMENTÉ AVEC AUREO-SP-250 CYANAMID

Avec un mode d'utilisation de 25 à 40 kg en mélange avec des céréales et du soya, SAVITRI est un moyen sûr, facile, économique d'équilibrer et de fabriquer vos rations à la ferme. SAVITRI contient des niveaux de calcium et phosphore, sel, oligo-éléments, vitamine du complexe B, vitamines A, D, E, K, judicieusement balancés afin de procurer à vos animaux un apport nutritif complet selon leur âge et leur stade de production.

* Disponible à compter du 25 mars 1984.



 **Nutribec**

Marché d'exportation ou marché intérieur?

pays, il faudra maintenir les gains effectués depuis quelques années sur les marchés du porc, à la fois intérieurs et extérieurs. Les producteurs de porc veulent desservir le plus grand marché possible et, à cette fin, il faut que notre produit puisse rivaliser efficacement à la fois sur nos marchés intérieurs et à l'étranger avec les autres viandes et avec les autres aliments protéiques. Au surplus, ce produit doit être constamment disponible pour approvisionner les marchés que nous visons.

L'exportation, un marché difficile

À titre de producteurs canadiens, nous sommes entièrement exposés aux prix mondiaux des viandes puisque nous faisons affaires dans le marché libre d'Amérique du Nord, et le marché des États-Unis reflète chaque jour chez nous les prix mondiaux. Depuis quelques années, nous avons augmenté sensiblement nos exportations, soit d'environ 5% de la production en 1970 à 20% l'an dernier. Ce niveau considérable des exportations tient pour une large part à la qualité du porc canadien, même si d'autres facteurs ont été de la partie, par exemple le taux de change favorable, facteurs qui nous ont tous permis d'avoir des prix concurrentiels dans les marchés d'exportation. Toutefois, le marché mondial d'exportation est un marché difficile. Seulement 3% environ de la production mondiale de porc passe à l'exportation. En d'autres termes, la plupart des pays du monde visent à l'autosuffisance aussi poussée que possible, et ils exportent tout excédent éventuel.

Il existe dans le monde huit principales régions de commerce du porc: les pays de la CEE, qui comptent pour environ 33% de la production, les États-Unis et l'Europe de l'Est ainsi que l'URSS, dont la part est d'environ 20% chacun, ainsi que le Japon avec environ 4% de la production et le Canada avec 2%. Établies à 20% de la production, nos exportations sont néanmoins considérablement supérieures au niveau moyen dans le monde et, au cours des trois dernières années, elles sont passées de 5% à 7% du total des exportations mondiales.

Toutefois, répétons-le, la concurrence est forte. Tout d'abord, le marché mondial est loin d'être un "marché libre". Les producteurs des pays importateurs

ont eux aussi leurs besoins. Ainsi, au Japon, un système de contingentement ou de quotas protège la production intérieure. La CEE (Communauté économique européenne) a peu à peu augmenté la production ces quelques dernières années et, d'importatrice nette qu'elle était jusqu'en 1978, elle est devenue exportatrice nette dans une mesure de plus en plus grande depuis 1979; en 1984, on prévoit qu'environ 3% de sa production (soit 325 000 tonnes) sera exportée en dehors de son territoire. Cela équivaut à environ 40% de notre production.

L'industrie porcine de la CEE a éprouvé beaucoup de difficultés depuis un an environ à cause des bas prix, en partie à cause du ralentissement général du marché des viandes attribuable à la situation économique, et en partie par suite du recul qu'a imposé au porc en Europe l'épidémie de fièvre aphteuse du Danemark. Et la CEE a pris des mesures pour améliorer la productivité de son industrie porcine. En 1983, on a consacré \$8,4 millions à appuyer le secteur de la transformation; environ 2,6 millions de tonnes de blé retenues par la Communauté ont été affectées pour fin d'alimentation animale aux producteurs de porcs; la restitution à l'exportation a été accrue dans une proportion qui équivaut à \$135 la tonne. Ainsi, les subsides à l'exportation de jambon ont été de 30 à 40 cents la livre. Par surcroît, le gouvernement du Royaume-Uni a consacré quelque \$3,5 millions uniquement pour améliorer les abattoirs du pays, en plus d'assumer les frais des inspections d'abattoirs qui s'imposent dans son cas pour satisfaire aux exigences de l'exportation, frais que devaient absorber jusque-là les producteurs.

La réponse est-elle dans les programmes de stabilisation?

L'instabilité des marchés mondiaux est au cœur du dilemme des producteurs: Comment organiser l'industrie porcine pour assurer la **stabilité de la production** afin de garder les marchés une fois qu'ils ont été acquis, et comment fournir en même temps aux producteurs une certaine **stabilité de revenu** face aux cycles de prix? Comme on le sait, nos éleveurs se sont demandé il y a quelque temps s'il ne serait pas mieux pour eux de restreindre

la production pour satisfaire uniquement les besoins intérieurs, de fermer les frontières aux importations et de rétribuer les éleveurs en fonction des hausses et des baisses des prix mondiaux; ou bien si nous devons continuer de faire affaires sur le marché mondial aux prix mondiaux et mettre au point des programmes de stabilisation de façon à soutenir le revenu du producteur en dépit des hausses et des baisses des prix mondiaux. C'est cette seconde solution qu'ont favorisée la majorité des éleveurs, et plusieurs d'entre eux ont accepté, en fait, de contribuer de leurs propres fonds aux programmes de stabilisation. Toutefois, la question est loin d'être classée!

Pour offrir une concurrence efficace, nous devons donc avoir une production stable, un produit qui soit continuellement de qualité supérieure, une transformation et une manutention efficaces, des politiques et pratiques commerciales honnêtes et raisonnables, ainsi qu'un travail efficace de commercialisation et de promotion. Pour sa part, depuis un an, le Conseil canadien du porc s'est occupé activement de mettre au point des programmes et politiques d'envergure nationale axés sur la satisfaction de la plupart de ces exigences. Ces efforts doivent continuer et, pour qu'ils progressent tous de façon fructueuse, il faudra que les gouvernements et le secteur élevage de l'industrie s'y consacrent et y collaborent.

Nous avons travaillé ferme à créer un programme de stabilisation d'envergure nationale appuyé financièrement par les éleveurs et par les deux paliers de gouvernement. Nous n'avons pas encore fait l'unanimité qui s'impose pour le mettre en oeuvre, mais le travail doit se poursuivre car, sans un programme de soutien meilleur que celui qu'offre présentement le gouvernement fédéral, nous aurons encore toute une gamme de programmes divers des gouvernements provinciaux à l'appui de leurs producteurs respectifs. Sans atteindre un certain degré de permanence et de stabilité de la production, il est difficile, sinon impossible, de sauvegarder les marchés.

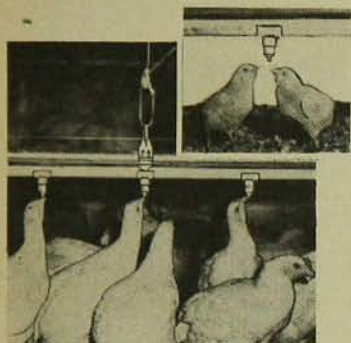
AVIPOR

STYLE ET TECHNIQUE

LES EQUIPEMENTS AVIPOR LTEE

C.P. 240
1420, rue Sud, Cowansville, Qué. J2K 2Y8
Tél.: (514) 263-6222

vente • installation • service et entretien

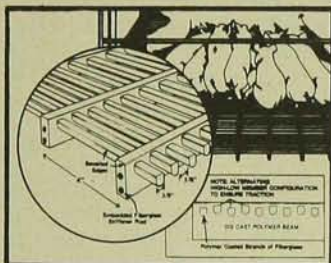


Abreuvoir

- Nouveau concept d'abreuvoirs
- Le poulet boit naturellement
- Eau propre en permanence
- Fonctionne à basse pression (1/2 à 1 lb)
- Ne requiert aucun lavage
- Peut être suspendu au plafond
- Fabrication acier inoxydable et plastique
- Utile pour oiseaux de 1 jour à l'abattage

Plancher/porc

- Nouveau plancher latté pour pouponnière, gestation et maternité
- Lattes 3/8" espacées de 3/8"
- Fabriqué de polymère et fibre de verre, aucun agent corrosif
- Très facile d'installation et de nettoyage



Venez nous rencontrer au Salon International de la Machine Agricole. Kiosques 49 et 50.

NOTRE
CAHIER
PORC

Marché d'exportation ou marché intérieur?

Au cours des années, de pair avec les scientifiques et avec d'autres, les producteurs ont travaillé arduement à mettre au point des méthodes d'épreuve des races et de classement, et ces méthodes ont amené une amélioration de la production. De fait, comme on l'a déjà mentionné, nos exportations représentaient 5% de notre production en 1970. Cette même année, 43% des carcasses ont obtenu un classement qui équivaut à un indice de 102 et plus. Or, en 1983, environ 74% des carcasses se classaient à ces niveaux. Depuis dix ans, la productivité s'est accrue de façon renversante chez les éleveurs. Le nombre de porcelets produits par truie, sur une base annuelle, s'est amélioré, et de même l'indice de consommation qui traduit l'efficacité de l'alimentation. L'efficacité de la production peut s'améliorer encore et elle le fera. Toutefois, c'est d'un bout à l'autre du système que nous devons atteindre l'efficacité maximale pour demeurer concurrentiels: commercialisation, abattage, transformation et distribution. On peut vraiment se demander s'il s'est produit dans les autres secteurs des hausses de la productivité et de l'efficacité qui soient comparables à celles du secteur de l'élevage. À notre avis, les écarts entre la ferme et le détail sont bien souvent exorbitants.

En matière d'exportation, les éleveurs ont éprouvé des doutes quant à l'efficacité et à la continuité de la commercialisation de nos produits. Des organismes d'éleveurs ont conclu leurs propres contrats d'exportation et, à l'échelle nationale, nous avons travaillé à mettre sur pied Canagrex, qui se révélera utile pour seconder les initiatives des éleveurs, mais dont l'usage sera également utile, nous l'espérons, pour l'industrie de la transformation.

Le porc a une grande importance au Canada. Il apporte une contribution notable à l'économie canadienne et à l'agriculture canadienne. Plus particulièrement, pour des milliers de producteurs, c'est leur seule entreprise ou presque. Aussi nous proposons-nous de travailler de pair avec tous les intervenants à améliorer davantage encore la situation actuelle. □

LES PRIX DU PORC en janvier et février 1984 (indice 100)

Ontario (1)
semaine terminée le

Québec (2)
semaine commençant le

7 janvier	\$65,41	4 janvier	\$64,00
14 janvier	64,22	11 janvier	65,00
21 janvier	68,59	18 janvier	67,00
28 janvier	72,60	25 janvier	71,50
4 février	67,80	1er février	67,00
11 février	67,18	8 février	65,50
18 février	65,37	15 février	64,00
25 février	63,39	22 février	62,00

(1) Le prix de l'Ontario est la moyenne des prix payés à Toronto et à tous les autres points de vente de cette province (source: Agriculture Canada)

(2) Le prix du Québec est le prix payé par deux abattoirs et il est déterminé le mercredi de chaque semaine.



...une présence fiable pour
la santé de vos animaux

Un simple rappel...
NF 180
suspension
en cas de diarrhée

Agit rapidement
et sauve les
porcelets

Pour des résultats basés
sur des données scientifiques
utilisez l'original **NF 180**



**NF 180 est toujours du Furazolidone
mais Furazolidone n'est pas
toujours NF 180**

Produits Vétérinaires Dispar Ltée.

675 St-Pierre Sud, Joliette, Qué. (514) 759-0497

LES PERFORMANCES EXCEPTIONNELLES

Évaluation génétique des porcs de race du Québec

Les déviations correspondent à la différence entre la performance du sujet et la moyenne des douze derniers mois pour sa race, établie chez l'éleveur pour le test à domicile et à la station pour le test en station. Le signe indique si le porc est améliorateur (+) ou non (-) pour le caractère en cause.

L'indice gain-gras des parents apparaît entre parenthèses lorsque disponible.

L'abréviation CIPQ indique un mâle du Centre d'Insémination Porcine de St-Lambert (418-889-9748).

TESTS À DOMICILE (Femelles d'indice gain-gras de 158 et plus; indices émis aux traitements des données du 21 novembre 83 au 16 janvier 1984)

Identification	Parents	Âge ajusté (jrs)	Gain journalier (kg/jr)		Gras dorsal total (mm)		Indice
			(kg/jr)	(dév.)	(mm)	(dév.)	
Yorkshire							
LDUC-807R	P: Pigs Inn AM & SN 645P	152	,74	,19 +	34	14 +	198
G. et A. Leduc Inc., Garthby	M: Pigs Inn CH AO 701P (119)						
LDUC-809R	P: Pigs Inn AM & SN 645P	149	,79	,24 +	54	06 -	177
G. et A. Leduc Inc., Garthby	M: Pigs Inn CH AO 701P (119)						
ASHW-219R	P: Des Tournesols F 805N	167	,67	,02 -	46	14 +	173
Ferme d'Élevage des Tournesols, Norbertville	M: Des Tournesols B 917 (129)						
ASCM-676R	P: Vopor 38P	164	,70	,14 +	49	05 +	173
Ferme SDS, Wickham	M: Olympique 524P (112)						
LROY-14R	P: Baillargeon O 2240L	161	,69	,12 +	47	17 +	164
Luc Roy, Woburn	M: Bourque S 793L (98)						
ASYE-203R	P: Baillargeon O 2240L	150	,79	,17 +	63	05 +	164
S.C.A. Disraëli, Disraëli	M: Fortin F 0975M (109)						
LDUC-871R	P: Pigs Inn B ED TOL 211P	164	,65	,09 +	34	14 +	161
G. et A. Leduc, Garthby	M: Pigs Inn TBIAO 33M (140)						
ASCM-866R	P: Vopor 38P	166	,69	,13 +	50	04 +	160
Ferme SDS, Wickham	M: Olympique 842P (118)						
LDUC-859R	P: Pigs Inn HU-NO 612P	159	,73	,17 +	49	01 -	160
G. et A. Leduc, Garthby	M: Simard 103L (108)						
LDUC-714R	P: Pigs Inn CHONT 219P	163	,67	,12 +	41	07 +	159
G. et A. Leduc, Garthby	M: Pigs Inn 1207N (114)						
Landrace							
ASAX-534R	P: Poirier 870N	138	,90	,34 +	55	03 +	211
J. et R. Perreault Inc., St-Patrice de Beauvillage	M: Dukebecois 232L (110)						
ASEN-601R	P: Baillargeon 1797N	143	,84	,22 +	52	04 +	172
Guy Lépine, St-Liguori	M: Lepine KW 614N (121)						
ASSO-202R	P: Vadnais Courier 1337N	143	,81	,20 +	59	08 +	171
Ferme Aubert Inc., St-Aubert	M: Ferme Aubert 358N (146)						
ASHK-136R	P: 134 KUB AV Sodergard 134P	148	,79	,15 +	55	08 +	171
Hervé Leclerc, Ste-Claire	M: St-Thomas 558L (102)						
BERU-314R	P: Baillargeon 1099N	170	,61	,06 +	45	18 +	170
Régis Bérubé, Sacré-Coeur de Marie	M: Technos DA 669N						
DON-2025R	P: Baillargeon 26P	168	,62	,07 +	50	18 +	169
Donald Després, Cap St-Ignace	M: Capalois 1572N (113)						
DON-1825R	P: Baillargeon 26P	159	,70	,15 +	61	07 +	168
Donald Després, Cap St-Ignace	M: Capalois 1185M (94)						
HAME-491R	P: Bourque 60P	155	,70	,11 +	48	15 +	168
Jeannine Bourque, St-Georges Ouest	M: Bourque LA 412N (112)						
FGBI-54R	P: Beaumont S 97N	161	,72	,13 +	55	09 +	167
Ferme Guy Buteau Inc., St-Henri	M: Beaumont LV 379M (107)						
ROU-416R	P: Vopor 553P	148	,75	,11 +	46	15 +	166
Ferme Vopor Inc., N.-D. de Stanbridge	M: Vopor 81P (113)						
DON-1644R	P: Baillargeon 26P	167	,63	,08 +	53	15 +	165
Donald Després, Cap St-Ignace	M: Capalois 128N (123)						
ARRO-84R	P: Vadnais Courier 190P	154	,73	,10 +	50	18 +	165
Madeleine Hayeur, Ste-Hélène de Bagot	M: Hayeur Poirier Vinkri 33P (139)						
AMGV-422R	P: Gauthier R 1420N	174	,60	,08 +	55	15 +	163
Roger Gauthier, St-Irenée	M: Gauthier R 1601N (113)						
ARKY-310R	P: 88 King AV Granskulla 88P	157	,73	,13 +	55	10 +	160
Jean-Paul Lévesque, Bedford	M: Bicote Nerac 218N (128)						
BERU-316R	P: Baillargeon 1099N	166	,65	,10 +	52	11 +	160
Régis Bérubé, Sacré-Coeur de Marie	M: Technos DA 669N						
ASHL-121R	P: Triple Angalag 448P	169	,64	,04 +	40	24 +	160
Roch Gosselin, St-Henri de Lévis	M: Gosselin F 49P (131)						
ASCM-880R	P: Dolk AV Ingemanstorp 1400P	175	,64	,05 +	43	15 +	159
Ferme SDS, Wickham	M: Olympique 816P (134)						
DON-1913R	P: Baillargeon 26P	157	,67	,12 +	61	07 +	158
Donald Després, Cap St-Ignace	M: Capalois 27N (92)						
BERU-259R	P: Capalois 412P	164	,71	,16 +	58	05 +	158
Régis Bérubé, Sacré-Coeur de Marie	M: Fortin T 126M (118)						
ASSO-191R	P: Vadnais Courier 1337N	149	,78	,17 +	61	06 +	158
Ferme Aubert Inc., St-Aubert	M: Ferme Aubert 100P (134)						
ASYP-231R	P: Fortin C 567P	159	,73	,11 +	49	13 +	158
Ferme Porchaison Inc., St-Sylvere	M: Porchaison 112N (132)						
ARIS-309R	P: Lepine KT 671P	176	,61	,09 +	51	10 +	158
Sylvain Gaudreau, Farnham	M: Sylbec 1439N (113)						



PROTECTION CONTRE LE PARVO-LEPTO DANS UNE DOSE DE 2 ml

Parvo-Pro^{md}+5 de Salsbury
empêche le parvovirus porcin et 5 espèces de leptospira

Vous ne vous rendez compte que vos truies, adultes ou jeunes, sont atteintes du parvovirus ou de la leptospirose qu'à l'apparition de leurs portées (ou par l'absence des dites portées).

Le parvovirus provoque la réapparition des chaleurs chez les truies saillies. Ou, si les truies mettent bas, les portées se composent souvent de foetus momifiés, de porcelets mort-nés ou très affaiblis.

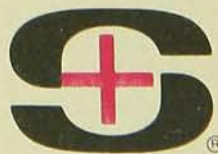
La leptospirose déclenche fréquemment

l'avortement ou la mise-bas de porcelets qui meurent peu de temps après leur naissance. La fraction contre la leptospirose du Parvo-Pro +5 protège contre les espèces suivantes: *L. canicola*, *L. grippotyphosa*, *L. icterohaemorrhagiae*, *L. pomona* et *L. hardjo*.

Les efforts de régie seuls ne suffisent malheureusement pas à assurer une protection *uniforme* de tout le troupeau. La vaccination demeure le moyen le plus

efficace pour empêcher la propagation de ces deux maladies graves du système reproductif. Le Parvo-Pro +5, un vaccin combiné efficace en doses de 2 ml, permet de gagner du temps et d'épargner des périodes de stress aux animaux.

Pour obtenir des portées plus nombreuses et en meilleure santé, protégez vos truies de 6 façons en les vaccinant avec Parvo-Pro +5 de Salsbury: en fioles de 10 ou 50 doses.



LABORATOIRES SALSBURY LTÉE

95, rue Landry, Trois-Rivières (Québec) G9A 3C8 (819) 378-2434

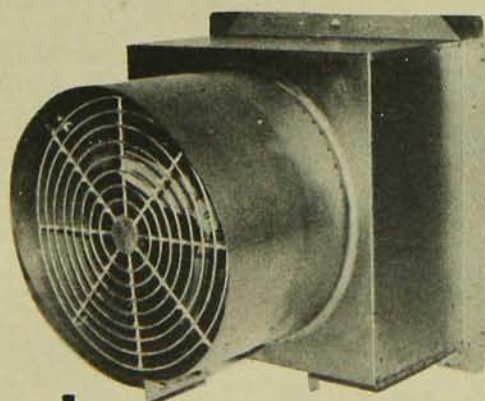
Identification	Parents	Âge ajusté (jrs)	Gain journalier		Gras dorsal total		Indice
			(kg/jr)	(dév.)	(mm)	(dév.)	
Hampshire							
AOLC-72R	P: Baillargeon 320P	162	,70	,17 +	40	05 +	173
Léopold Jobin, Guadeloupe	M: Paul Alain BAB 72P (127)						
DON-1785R	P: Baillargeon 570N	169	,66	,11 +	45	17 +	173
Donald Després, Cap St-Ignace	M: Capalois 1348L (97)						
Duroc-Jersey							
ASEP-314R	P: Vard I Dawn Lad 810N	165	,69	,12 +	43	12 +	175
Diane R. et Victor Blais Enr., Coaticook	M: Plein Vent 386N (146)						
ASHW-324R	P: Kaf 2 Mastercop 15-1 151P	152	,76	,13 +	51	06 +	164
Ferme d'Élevage des Tournesols, Norbertville	M: Des Tournesols DT 586P (122)						
ASEP-319R	P: Vard I Dawn Lad 810N	172	,64	,07 +	41	14 +	162
Diane R. et Victor Blais Enr., Coaticook	M: Plein vent 386N (146)						
ASEP-418R	P: Sky Walker	159	,69	,12 +	49	06 +	159
Diane R. et Victor Blais Enr., Coaticook	M: Plein Vent 26P (116)						
AIHO-114R	P: Lesterosaglacier 183N	151	,73	,08 +	42	18 +	158
Donald Young, Beebe	M: Beebe Plain Joy 125N (87)						

Statistiques fournies par Agriculture Québec, Service des productions animales, (418) 643-7617

TESTS EN STATION (Mâles évalués à la station de St-Cyrille, de plus de 102 d'indice et acceptés à l'inspection morphologique, ayant terminé le test en novembre et décembre 1983)

Identification	Parents	Date de naissance mois-an	Âge ajusté (jrs)	Gain journ.		Gras dorsal		Conversion alimentaire		Indice
				(kg/jr)	(dév.)	(mm)	(dév.)	(taux)	(dév.)	
Yorkshire										
AOET-828R	P: BLUE HILL DUKE 355N 841618	18/04/83	144	0,91	0,01 +	10,3	3,6 +	2,36	0,01 +	147
S. Baillargeon, Ange-Gardien	M: BAILLARGEON 848P 859302									
DES-265R	P: POIRIER 232M 821711	06/05/83	133	1,11	0,21 +	15,2	1,3 -	2,06	0,27 +	137
Ferme Désaulniers, St-Isidore	M: DESAULNIERS 96N 837893									
ASCM-595R	P: VOPOR 38P 845224	07/05/83	150	0,88	0,02 -	10,5	3,4 +	2,36	0,03 -	137
Ferme S.D.S., Wickham	M: OLYMPIQUE 29N 827491									
ASEN-2302R	P: LEPINE TBRO 251N 838131	04/07/83	138	1,02	0,10 +	11,8	1,7 +	2,18	0,16 +	133
Guy Lépine, St-Liguori	M: LEPINE THOR 498N 849758									
AOET-939R	P: BLUE HILL DUKE 355N 841618	12/05/83	152	0,86	0,04 -	10,8	3,1 +	2,46	0,13 -	128
S. Baillargeon, Ange-Gardien	M: BAILLARGEON 844P 858392									
ROU-283R	P: VOPOR 42P 845227	19/05/83	137	0,99	0,09 +	13,6	0,03 +	2,20	0,13 +	126
Ferme Vopor, Notre-Dame de Stanbridge	M: MOREAU 195J 761714									
LDUC-672R	P: PLEINCHAMPS 737N 839428	07/05/83	159	0,80	0,10 -	10,2	3,7 +	2,53	0,20 -	120
G. et A. Leduc, Garthby	M: PIGS INN ALL AMERICAN 683K 782794									
ANLG-578R	P: POIRIER 786N 840145	13/05/83	134	1,15	0,25 +	17,4	3,5 -	2,27	0,06 +	120
Ferme V. Fortin, Métabetchouan	M: FORTIN D.L. 189K 772328									
LDUC-866R	P: PIGS INN B E D TOL 211P 849835	09/07/83	143	0,98	0,06 +	12,7	0,8 +	2,33	0,01 +	117
G. et A. Leduc, Garthby	M: PIGS INN TBJAO 33M 825139									
LDUC-865R	P: PIGS INN B E D TOL 211P 849835	09/07/83	146	0,87	0,05 -	11,1	2,4 +	2,33	0,01 +	114
G. et A. Leduc, Garthby	M: PIGS INN TBJAO 33M 825139									

Gamme complète de ventilateurs en acier inoxydable



Choix de 6 grandeurs: 12, 14, 16, 18, 20 et 24 po.

- Hélice de fonte-aluminium.
- Moteurs 120 V (3.8 amp.) — 240 V (1.9 amp.) qui économisent de l'énergie.
- Volets en plastique et encadrement en acier inoxydable.
- Choix de vitesses: 1, 2 ou vitesses variables.
- Fabriqués au Québec.

Venez nous rencontrer au Salon de la machine agricole à nos kiosques 55-56-51-52-47A-48A.



LES EQUIPEMENTS AGRICOLES BCB du Canada

Limitée

R.R. 1 — Dunham, Québec — JOE 1M0 — 514-263-5323

AVA-STRESS^{*}

UN ADDITIF VITAL POUR LE CONTRÔLE DU STRESS

Le stress peut vraiment faire baisser les profits de votre exploitation. Il réduit l'appétit, l'assimilation des aliments et le gain pondéral tout en augmentant la prédisposition aux maladies.

Ava-Stress^{*} fournit les vitamines et électrolytes spécifiques perdus durant des périodes de stress, sous forme micronisée pour absorption rapide (les résultats s'obtiennent plus vite). **Ava-Stress^{*}** stimule l'appétit, prévient la déshydratation et réduit le temps du rétablissement de la maladie.

**VOUS
VERREZ
VOS PROFITS
AUGMENTER**

Dans leur eau ...

Faites dissoudre le contenu d'un paquet (300 grammes) d'**Ava-Stress^{*}** dans 80 gallons (364 litres) d'eau potable.

Dans leur nourriture...

Ajoutez le contenu de deux paquets (600 grammes) d'**Ava-Stress^{*}** à une tonne (métrique) de nourriture.



Laboratoires STERWIN
Division de la Compagnie
Sterling Drug Ltée.
Aurora, Ontario L4G 3H6

^{*}Marque déposée

Pour plus de renseignements veuillez communiquer avec votre vétérinaire ou fournisseur d'aliments ou téléphoner sans frais à Sterwin en composant le 1-800-263-2031.

Au Québec ON SÈME BIEN!

VOICI LA FLORIDE, LA LOINTAINE, L'ENSOLEILLÉE. TOUS LES HABITANTS DE LA PLANÈTE TERRE QUE L'HIVER LAISSE FROID Y VIENNENT UN JOUR OU L'AUTRE À LA RECHERCHE DE SENSATIONS CHALEUREUSES.



MAIS REVENONS AU QUÉBEC OÙ SE DÉROULE NOTRE HISTOIRE...



HÉ QUE J'AI HÂTE AU PRINTEMPS!

POURQUOI?

POUR SEMER! LE PRINTEMPS QUÉBÉCOIS, C'EST UNE HISTOIRE D'AMOUR À CHAQUE ANNÉE C'EST AUSSI BEAU QUE LA FLORIDE À CE TEMPS CI DE L'ANNÉE.

LA FLORIDE!... WOW! CA SERAIT BIEN DE S'Y RETROUVER!

C'EST MA GARANTIE!

QUAND ON SÈME AVEC DES SEMENCES CERTIFIÉES IL FAUT S'ATTENDRE À UN AMOUR DE RÉCOLTE.



LA SEMENCE CERTIFIÉE; UN GRAIN DE BON SENS UN GRAIN DE BEAUTÉ.

Pour un rendement maximal exigez la Semence Certifiée identifiée par la carte bleue attachée au sac.

- la pureté génétique ou variétale;
- le pourcentage de germination garantie à plus de 85 %;
- la protection contre les maladies;
- l'absence de mauvaises herbes.

CONCOURS DES SEMENCES PÉDIGRÉES DU QUÉBEC

10 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE 4 000,00\$

- 2 voyages en Floride pour deux (2) personnes
 - séjour d'une (1) semaine
 - hôtel et avion inclus
- 4 fins de semaine de rêve à Québec
 - hôtel pour une nuit (2 personnes)
 - 1 souper plus 1 déjeuner à l'hôtel (2 personnes)
 - 2 billets pour un spectacle ou 'match' des Nordiques
- 4 fins de semaine de rêve à Montréal
 - hôtel pour 1 nuit (2 personnes)
 - 1 souper plus 1 déjeuner (2 personnes)
 - 2 billets pour un spectacle ou 'match' Canadiens ou Expos

COMMENT PARTICIPER

- Répondre adéquatement aux questions formulées sur ce coupon-réponse
- Joindre une preuve d'achat de semences certifiées (étiquette bleue) ou une reproduction faite à la main.
- Bien remplir la section indiquant votre adresse.
- Faire parvenir le tout avant minuit, le 30 avril 1984, à: Syndicat des Producteurs de Semences Pédigrées du Québec 3100, boulevard Laframboise Saint-Hyacinthe, Québec J2S 4Z4.

N.B. Le tirage aura lieu le 15 mai 1984 à l'endroit ci-haut mentionné

Nom _____
 Adresse _____
 Ville/Village _____
 Province _____ Code Postal _____

QUESTION 1: Quel est le pourcentage de germination garantie de la semence certifiée du Québec?

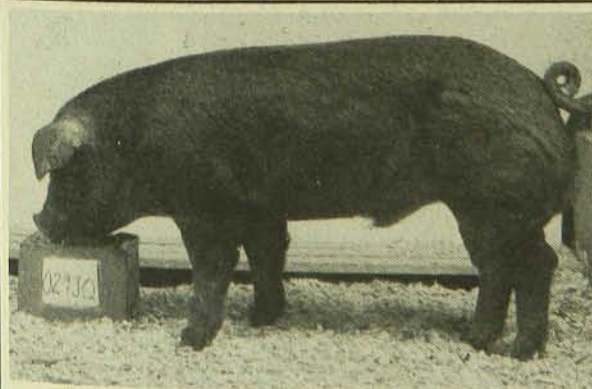
QUESTION 2: Nommez les mauvaises herbes présentes dans la semence certifiée du Québec?

Un grain de bon sens et vive les vacances!



Syndicat des Producteurs de Semences Pédigrées du Québec en collaboration avec: **Gouvernement du Québec Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

Identification	Parents	Date de naissance mois-an	Age ajusté (jrs)	Gain journ. (kg/jr) (dév.)	Gras dorsal (mm) (dév.)	Conversion alimentaire (taux) (dév.)	Indice
ANLG-397R Ferme V. Fortin, Métabetchouan	P: MEADOWBROOK SUPREME 219N 839285 M: FORTIN P 1200N 842079	11/04/83	154	0,93 0,03 +	13,4 0,5 +	2,08 0,29 +	114
ASYE-52R S.C.A. Disraéli, Stratford	P: BAILLARGEON O 2240L 807232 M: PIGS INN O 1 797L 806486	30/03/83	144	1,02 0,12 +	15,4 1,5 -	2,33 0,04 +	111
ASHW-304R Ferme des Tournesols, Norbertville	P: DES TOURNESOLS B 914P 860924 M: VOPOR 576N 839517	07/07/83	148	0,96 0,04 +	13,5 0	2,28 0,06 +	107
ARDM-390R Ferme Beaumontoise, Beaumont	P: SHUR GAIN KING DAVID 1728N 837777 M: BEAUMONT 610N 840624	25/06/83	152	1,02 0,10 +	14,6 1,1 -	2,37 0,03 -	106
Landrace							
DES-399R Ferme Désaulniers, St-Isidore	P: ASEN-812N M: DESAULNIERS 42P 133490	04/07/83	141	1,00 0,09 +	12,9 1,7 +	2,22 0,10 +	140
ASEN-523R Guy Lépine, St-Liguori	P: LEPINE THUESEN 781N 128778 M: LEPINE EMERALD 3P 135879	17/05/83	142	0,93 0,06 +	10,9 3,6 +	2,39 0,05 +	137
ARWK-309R Gérard Kreussler, Berthierville	P: LA LORRAINE 6P 131094 M: LA LORRAINE 603L 110315	06/05/83	147	0,89 0,02 +	9,9 4,6 +	2,47 0,03 -	135
ANLG-794R Ferme V. Fortin, Métabetchouan	P: 88 KING AV GRANDSKULLA 88P (PURE SUEDOIS) 136540 M: FORTIN D M 1104M 118162	04/07/83	138	0,98 0,07 +	13,0 1,6 +	2,06 0,26 +	134
ARWK-294R G. Kreussler, Berthierville	P: LA LORRAINE 311P 135225 M: LA LORRAINE 351N 131092	30/04/83	130	0,97 0,10 +	13,5 1,2 +	2,48 0,04 -	133
DES-401R Ferme Désaulniers, St-Isidore	P: ASEN-812N M: DESAULNIERS 42P 133490	04/07/83	142	0,99 0,08 +	13,5 1,1 +	2,22 0,10 +	132
ASEN-596R Guy Lépine, St-Liguori	P: BAILLARGEON 1797N 128845 M: LEPINE KW 614N 127340	08/07/83	136	0,99 0,08 +	13,7 0,9 +	2,33 0,01 -	130
ASCM-415R Ferme S.D.S., Wickham	P: OLYMPIQUE 609N 126222 M: BAILLARGEON 2469N 130391	02/04/83	152	0,89 0,02 +	11,3 3,4 +	2,24 0,20 +	130
LUMA-725R Nap. Breton 1977 Ltée, St-Narcisse	P: PORCHAISSON 33P 131509 M: LA LORRAINE 668N 128942	07/07/83	146	0,95 0,04 +	12,8 1,8 +	2,35 0,03 -	128
ASEN-597R Guy Lépine, St-Liguori	P: BAILLARGEON 1797N 128845 M: LEPINE KW 614N 127340	08/07/83	141	0,96 0,05 +	13,5 1,1 +	2,33 0,01 -	124
LUMA-431R Nap. Breton 1977 Ltée, St-Narcisse	P: ARWK-310P M: DU KEBECOIS 172P 135818	02/05/83	152	0,94 0,07 +	13,9 0,6 +	2,44 0	119
DES-250R Ferme Désaulniers, St-Isidore	P: DU MURIER 563M 120255 M: DESAULNIERS 64N 128863	30/04/83	135	0,98 0,11 +	16,1 1,6 -	2,40 0,04 +	114
LUMA-401R Nap. Breton 1977 Ltée, St-Narcisse	P: BAILLARGEON 2517N 130403 M: LA LORRAINE 269P 133839	28/04/83	158	0,94 0,07 +	15,2 0,7 -	2,46 0,02 -	111
ASYE-47R S.C.A. Disraéli, Stratford	P: TRIPLE H VINTER DROMUS 276P 134381 M: HANK-470P	29/03/83	148	0,98 0,11 +	16,9 2,2 -	2,35 0,09 +	110
LUMA-343R Nap Breton 1977 Ltée, St-Narcisse	P: BAILLARGEON 2517N 130403 M: DUCRAN 435N 129423	11/04/83	153	0,87 0	13,4 1,3 +	2,60 0,16 -	110
ASEN-589R Guy Lépine, St-Liguori	P: LEPINE SHAW 675N 127356 M: LEPINE KF 11P 135880	03/07/83	152	0,83 0,08 -	11,9 2,7 +	2,45 0,13 -	104
ARDM-416R Ferme Beaumontoise, Beaumont	P: ARAO-171P M: BEAUMONT 821N 136353	10/07/83	159	0,89 0,02 -	13,6 1,0 +	2,32 0	104
ASAX-226R J. et R. Perreault, St-Patrice	P: KARRAGARDEN 402P 135310 M: CAPALOIS 367P 131241	25/04/83	165	0,89 0,02 +	14,7 0,2 -	2,54 0,10 -	103
ASEP-0274R Porcherie Blais, Coaticook	P: PLEIN VENT 752N 133472 M: PLEIN VENT 323N 126474	25/04/83	163	0,89 0,02 +	14,7 0,2 -	2,44 0	103
Hampshire							
AOET-207R S. Baillargeon, Ange-Gardien	P: FORCIER G 13M 811641 M: BAILLARGEON 1426M 831791	01/04/83	145	1,07 0,18 +	15,4 0,9 -	2,49 0,07 -	133
APST-265R Gilles Forcier, St-Aimé	P: FORCIER VILLAGE 425N 840644 M: FORCIER 337L 802885	09/04/83	150	0,94 0,05 +	11,9 2,6 +	2,39 0,03 +	134
AOET-342R S. Baillargeon, Ange-Gardien	P: FORCIER 13M 811641 M: BAILLARGEON 164N 835402	02/05/83	148	1,03 0,14 +	14,3 0,6 -	2,42 0,13 +	121



Ce reproducteur fait partie d'un lot de 5 ver-rats, 3 Duroc Jersey et 2 Hampshire, récemment importés des États-Unis, pour le compte du C.I.P.Q.

Des reproducteurs de qualité

NOM: Hoi Big Tupp 50 2 300R
ARLW - 300R
NAISSANCE: Mars 1983
RACE: Duroc Jersey

- Excellente apparence générale
- Très bons membres
- Se distingue par sa grande solidité

Centre d'insémination porcine du Québec
2^e Rang, Saint-Aimé, Saint-Lambert
Beauce-Nord (Québec)
C.P. 220, G0S 2W0
Tél.: (418) 889-9748



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation

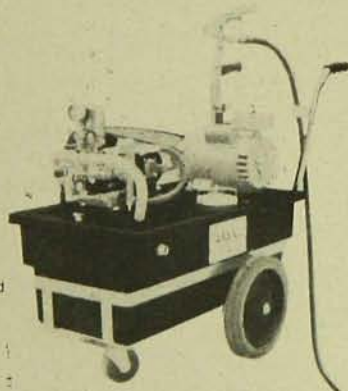
Identification	Parents	Date de naissance mois-an	Âge ajusté (jrs)	Gain journ. (kg/jr) (dév.)	Gras dorsal (mm) (dév.)	Conversion alimentaire (taux) (dév.)	Indice
AOET-344R S. Baillargeon, Ange-Gardien	P: FORCIER 13M 811641 M: BAILLARGEON 164N 835402	02/05/83	160	0,91 0,02 +	12,1 1,6 +	2,42 0,13 +	120
APST-332R Gille Forcier, St-Aimé	P: BAILLARGEON 161P 849698 M: FORCIER G 353N 840639	07/05/83	162	0,82 0,05 -	10,4 4,1 +	2,54 0,10 -	120
APST-345R Gilles Forcier, St-Aimé	P: FORCIER VILLAGE 425N 840644 M: LODON MELODY 43M 812498	20/05/83	143	1,00 0,11 +	14,9 1,2 -	2,27 0,28 +	109
APST-405R Gilles Forcier, St-Aimé	P: BAILLARGEON 161P 849698 M: FORCIER G 453P 860743	11/07/83	162	0,79 0,09 -	11,5 1,9 +	2,52 0,01 +	103
Duroc-Jersey							
ARDM-99R Ferme Beaumontoise, Beaumont	P: PLEIN VENT 669N 841517 M: BEAUMONT 387N 854022	01/07/83	149	1,10 0,16 +	13,8 1,3 +	2,10 0,29 +	156
ASHW-271R Ferme des Tournesols, Norbertville	P: KAF 2 MASTERCOPY 151P 859222 M: DES TOURNESOLS LONG 196M 826293	05/07/83	142	0,97 0,03 +	12,8 2,3 +	2,54 0,15 -	137
ARDM-100R Ferme Beaumontoise, Beaumont	P: PLEIN VENT 669N 841517 M: BEAUMONT 387N 854022	01/07/83	158	0,98 0,04 +	13,0 2,1 +	2,10 0,29 +	137
ASHW-280R Ferme des Tournesols, Norbertville	P: JASD-151P M: DES TOURNESOLS D.T. 538P	12/07/83	145	0,91 0,03 -	13,3 1,8 +	2,21 0,18 +	116

Statistiques fournies par Agriculture Canada, Division des bestiaux, (514) 283-5653

Voici la meilleure laveuse à pression, type renforcé, qui soit!

Cette laveuse super RED DEVIL, complètement mobile, offre ces caractéristiques exclusives:

- moteur de 3 ch, 1800 tr/mn, homologué ACNOR, livré avec commande non branchée, type monophasé ou triphasé pour convenir au moteur. Pour tension D.P. ou T.E.F.C.
- boyau renforcé de 3/8 po, type haute pression, avec protecteur spirale. Longueur de 35 pi
- débit de 4 gal/mn à 1000 lbs de pression qui donne un jet nettoyant extrêmement fort
- réservoir à eau en fibre de verre. Nulle pression d'entrée au raccord de l'aspiration de la pompe
- rallonge de lance de 4 pi, type renforcé en acier
- réservoir à savon en fibre de verre, type rigide résistant à la corrosion

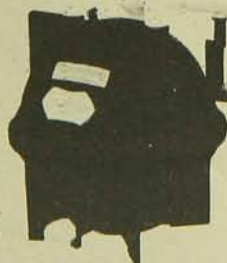


ÊTES-VOUS CERTAIN DE LA QUALITÉ DE L'EAU QUE VOS ANIMAUX BOIVENT???

Voici ce que vous apporte un

INJECTEUR D'IODE CHEMILIZER

- Améliore votre taux de conversion
- Diminue votre taux de mortalité
- Assure une meilleure qualité d'eau donc moins de problèmes
- avec vos abreuvoirs et moins de maladie
- Coût: environ 1¢/gallon d'eau



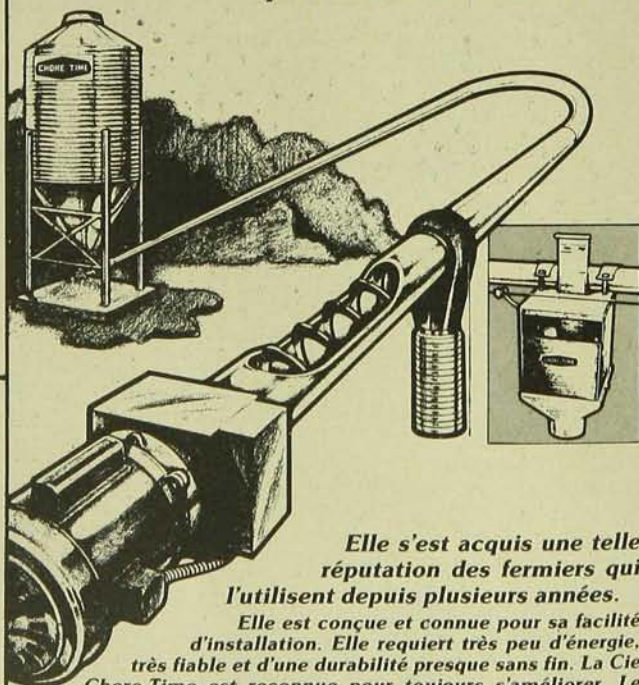
Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec

J. O. LÉVESQUE LIMITÉE

BEDFORD, QUÉ. J0J 1A0 (514) 248-3328

LA VIS FLEXIBLE CHORE-TIME

Le meilleur moyen jamais inventé pour nourrir vos animaux.



Elle s'est acquise une telle réputation des fermiers qui l'utilisent depuis plusieurs années.

Elle est conçue et connue pour sa facilité d'installation. Elle requiert très peu d'énergie, très fiable et d'une durabilité presque sans fin. La Cie Chore-Time est reconnue pour toujours s'améliorer. Le nouveau tube en P.V.C. traité spécialement et sa nouvelle transmission en font un des systèmes le plus en demande. Elle peut être utilisée soit pour le porc, le poulet ou la vache.

Aussi distributeur de:

- soigneurs automatiques
- systèmes de ventilation
- lattes en polypropylène

Venez nous rencontrer au salon international de la machine agricole

Furetages porcins

Les porcs sont aussi victimes de stress

De la naissance au sevrage, les porcelets sont généralement traités avec précaution, même avec douceur. Par contre, à mesure qu'ils avancent en âge, on agit comme si on se disait: "Après tout, ce ne sont que des cochons et ils sont capables d'en prendre..."

Agriculture Canada effectue actuellement des travaux de recherche, au niveau des abattoirs, sur les effets du stress.

"Ainsi que certains humains, un porc peut mourir de stress, bien que, dans la plupart des cas, il réagisse à l'agression et produise une viande de mauvaise qualité", déclare M. Austin Murray, biochimiste des viandes à la Station de recherches d'Agriculture Canada, à Lacombe (Alberta).

Le chercheur et ses collègues travaillent pour trouver des moyens de surmonter ce problème. "Nous recherchons, pour l'étudier, une lignée de porcs sensibles au stress, explique Monsieur Murray. En attendant, les producteurs devraient transporter et maintenir les porcs avec plus de précautions. Dans la mesure du possible, on ne devrait pas transporter les sujets par temps chaud et humide ou lorsqu'il fait froid. Les producteurs devraient également éviter de brusquer les animaux ou de leur faire faire de l'exercice avant l'abattage."

Lorsque les porcs sont soumis au stress, leur viande devient pâle et molle ou foncée, ferme et sèche, ce que le secteur définit selon le cas, PSI ou DFD. Comme certains abattoirs signalent que les conditions PSI se rencontrent dans 12% des cas et les conditions DFD dans 49%, on peut mesurer l'ampleur du problème.

Dans certaines régions d'Europe, les producteurs utilisent des convoyeurs pour transporter les porcs afin de leur éviter tout stress physique avant l'abattage.

Le biochimiste conseille également aux éleveurs de se familiariser avec certains facteurs d'agression psychologique chez le porc, comme l'exposition aux ombres, la présence d'animaux inconnus ou un plancher glissant.

"À l'heure actuelle, les décès consécutifs au stress lors du transport à l'abattoir atteignent une fréquence de deux à trois sujets sur mille. Cette proportion baissera certainement si les producteurs prennent plus de précautions", conclut Monsieur Murray.

L'influence du blé contaminé de vomitoxine

Au Collège Macdonald, le professeur E.R. Chavez a dirigé des essais qui ont servi à évaluer les effets de l'incorporation de blé contaminé de vomitoxine dans la ration des truies primipares, pendant la gestation et la lactation. Des essais semblables ont aussi été effectués dans la ration initiale des porcelets sevrés, jusqu'au poids de 23 kg.

Quatre groupes de quatre jeunes truies de même portée ont reçu quatre traitements alimentaires différents, de la façon suivante:

- 1- aux sujets témoins, 69% de blé sans moisissure dans la ration d'une teneur de 16% de protéine brute;
- 2- remplacement d'un tiers du blé par du blé contaminé de vomitoxine (6,9 ppm);
- 3- remplacement des deux tiers du blé par du blé moisi;
- 4- remplacement de tout le blé par du blé contaminé.

Pendant la gestation, les jeunes truies ont reçu, en deux repas 2,3 kg de l'aliment par jour. Pendant la lactation, on leur a servi l'aliment à leur gré.

La teneur en vomitoxine n'a pas eu d'effet contraire sur les changements de poids vif de la truie pendant la gestation, après la mise bas ni au sevrage, après trois semaines de lactation. Pendant la lactation, alors que les truies consommaient de la nourriture à volonté, il n'y a pas eu de différence de consommation alimentaire entre les divers traitements. Le nombre de porcelets par portée et le poids de la portée à la naissance ainsi qu'au sevrage n'ont pas été modifiés par le niveau de consommation de vomitoxine pendant la gestation.

72 porcelets sevrés (40 mâles et 32 femelles) pesant environ 7,0 kg chacun, ont participé à une épreuve d'alimentation de huit semaines, avec quatre traitements divers: (1) aliment des sujets-témoins avec 73,2% de blé sans moisissure et 22% de protéine brute, et traitements (2), (3) et (4) avec respectivement un tiers, deux tiers et 100% de blé contaminé de vomitoxine (6,9 ppm) en remplacement du blé sans moisissure de l'aliment-témoin. On a constaté une diminution significative de l'augmentation de poids vif pendant la période de huit semaines, seulement lorsque 100% de la céréale de l'aliment consistait en blé contaminé de vomitoxine. Cet effet est attribuable à la diminution correspondante de la consommation alimentaire chez les porcelets. Toutefois, la teneur en vomitoxine de l'aliment n'a pas influencé l'efficacité de l'alimentation. □

À l'assemblée annuelle de la SEPQ

photos, Barry McGee



Le 17 février, les éleveurs ont élu les membres du bureau de direction de la Société. On reconnaît dans l'ordre habituel, debout: Danielle Pettigrew, directeur général; Clément Lacroix, vice-président, Simon Baillargeon, Charles Rodrigue, réélu président pour une troisième année consécutive; Pierre Marquis, membre de l'exécutif; Paul-Émile Laroche et Léopold Jodoin; assis: Gérard Kreussler, Pierre Désaulniers, trésorier; Gilles Fillion, Guy Lépine et Réjean Vermette, membre de l'exécutif.



À l'atelier chargé d'étudier le développement du marché local, il a été décidé de s'en tenir à quatre ventes à l'encan et de les bien préparer: St-Hyacinthe, Victoriaville (à l'occasion du congrès), St-Henri de Lévis et région de Joliette. Aucune décision n'a été prise quant au prochain Salon de l'Agriculture en octobre parce que les éleveurs ne veulent pas y amener des animaux pour une dizaine de jours dans le seul but de satisfaire la curiosité des citadins.

Systeme d'épandage de fumier liquide

NOUVELLE POMPE HARNOIS POUR MOINS DE 3000\$

Couteaux broyeur à l'entrée
Jusqu'à 180 livres de pression
Possibilité de 1200 gallons/minute

INCLUANT

- Pompe
- Broyeur
- Remorque sur roues
- Chargeur d'amorce
- Manomètre
- Arbre de prise de force (p.t.o.)
- Vannes, etc...

VENEZ LA VOIR AU SALON INTERNATIONAL DE LA MACHINERIE AGRICOLE
Du 12 au 15 avril '84 à la Place Bonaventure, Montréal

Une méthode facile et efficace **d'épandre** vos fumiers. Une assurance par **irrigation** en cas de sécheresse

S'adapte à toutes les conditions

Terrain sec ou humide, plat ou valonneux, proche ou éloigné (1 mille et plus)

Peut être alimenté par des camions citernes, ou directement de la fosse.



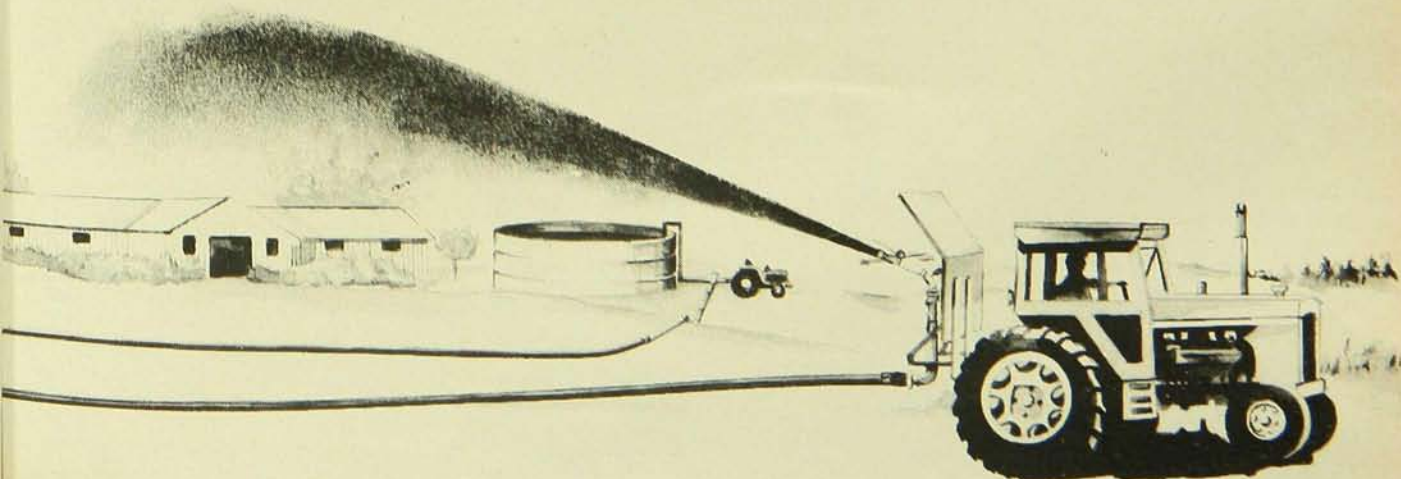
HARNOIS

Facile

Tuyaux aluminium légers — Raccords rapides
Pompe à grande pression — Boyau flexible et résistant
Jet arroseur à grand rayon.

Les Industries Harnois inc.

C.P. 150, Saint-Thomas-de-Joliette
Québec, Canada J0K 3L0
(514) 756-1041 Téléc: 05-267432





Encore cette année, le Conseil des viandes du Canada a signalé le mérite de cinq éleveurs qui ont obtenu le plus haut indice de progéniture avec des verrats inscrits au programme du contrôle d'aptitude ROP. À chacun, on a remis une sculpture sur bois de l'artiste québécois, Maurice Boisvert. De gauche à droite: Jean-Paul Vermette, Guy Lépine, Gilles Fillion, Roland Soucy, directeur du Conseil des viandes pour l'est du Canada, Charles Rodrigue et Paul-Émile Laroche.

Verrats ayant obtenu le plus haut indice de progéniture

Éleveur	Verrat	Indice	Nombre de verrats
1) La Porchetek Enr.	Olympique - 1093N (YY)	127	8
2) Guy Lépine	Lépine Shaw - 675N (NN)	126	14
3) Ferme Beaumontoise	Plein Vent - 669N (JJ)	122	8
4) Ferme Porchaison	Prochaison - 528P (YY)	121	8
5) Ferme d'Élevage des Tournesols	KAF. Mastercopy 15-1 (JJ) 151P	116	10

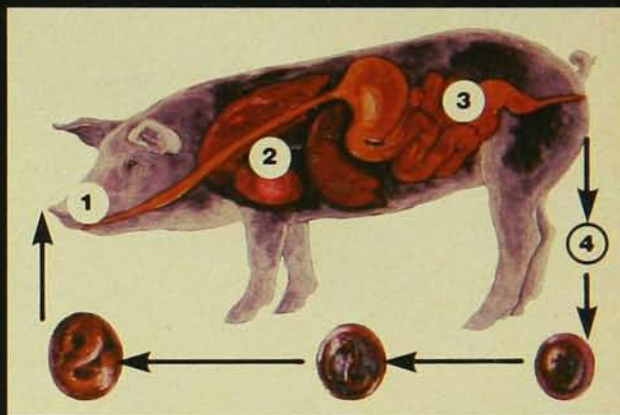
La SEPQ a remis des trophées aux éleveurs-membres qui se sont les mieux classés au programme d'évaluation génétique. De gauche à droite: G. Leduc (mâles Yorkshire), Gilles Fillion (mâles Duroc-Jersey), Pierre Blais (femelles Hampshire) et Guy Lépine (femelles hybrides).



La promotion des porcs de race a été confiée à un comité formé pour chacune des races. C'est à ces comités que revient la responsabilité de bien définir le type et les caractéristiques économiques des races de porcs au Québec.

NOUVEAU PRO-Banminth* À ADMINISTRATION CONTINUE QUI PRÉVIENT LA PNEUMONIE DUE À L'ASCARIS.

LA MARCHÉ DE L'INFECTION: ① À chaque jour, le porc ingère des oeufs d'Ascaris présents dans son environnement. ② Les oeufs infestants libèrent des vers immatures, lesquels pénètrent dans le système sanguin, atteignent le foie, le coeur et les poumons, causant de graves lésions. ③ À partir des poumons, ces larves reviennent à la gorge lors d'accès de toux, sont avalées à nouveau et retournent dans l'intestin où elles deviendront adultes. ④ Parvenus à maturité, les Ascaris pondent quotidiennement des millions d'oeufs que l'on retrouve dans le fumier — et le cycle de l'infection recommence. ⑤ À tout moment, on est susceptible de rencontrer des vers dans l'intestin du porc ainsi que des larves dans son foie, son coeur et ses poumons.



LES DOMMAGES: L'aspect continu de cette infection endommage les poumons, les affaiblit et déclenche une pneumonie. De plus, les lésions causées au foie tendent à réduire l'efficacité alimentaire et à ralentir la croissance.

Une infection continue nécessite une protection continue!



POUMONS ENDOMMAGÉS
PAR LES VERS



POUMONS NORMAUX

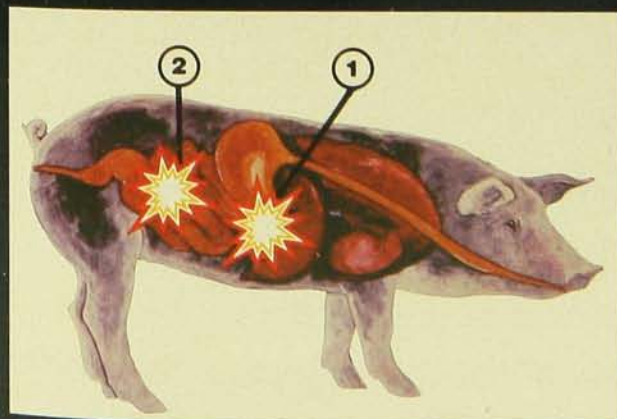


FOIE ENDOMMAGÉ
PAR LES VERS



FOIE NORMAL

LA PRÉVENTION: L'administration de vermifuges thérapeutiques n'agit contre les vers dans l'intestin que le jour de l'administration. Or, il est déjà trop tard. Le foie et les poumons ont déjà été endommagés. Seul le PRO-Banminth* enraie la marche de l'infection; pour stopper les ravages qu'elle cause, il suffit d'incorporer le PRO-Banminth* à la nourriture de vos porcs pour une période de cinq à sept semaines.



PRO-Banminth* agit à deux niveaux:

- ① Le PRO-Banminth* bloque la migration des larves d'Ascaris en les tuant *avant* qu'elles n'entreprennent leur voyage dans l'organisme. Il réduit donc leur action nocive sur les poumons et le foie, rendant ainsi l'animal moins vulnérable à la pneumonie.
- ② Le PRO-Banminth* prévient l'implantation des vers adultes, rompant ainsi le cycle de l'infection!

Renseignez-vous auprès de votre fournisseur d'aliments pour bétail. Demandez-lui le dépliant PRO-Banminth*.

UNE INFECTION CONTINUE NÉCESSITE UNE PROTECTION CONTINUE!

*Marque déposée/Usage autorisé



PFIZER CANADA INC.,
DIVISION AGRICOLE,
MONTREAL, H9R 4V2

pfizer



Qui apportent la quantité exacte de phosphore, de calcium et de sel à vos moulées fabriquées à la ferme.

Pour les porcelets en Début d'engraissement

Les recherches Shur•Gain ont vérifié que le jeune porcelet a des besoins nutritifs accrus par rapport à celui du porc en croissance-finition. Ces recherches ont mesuré les importantes améliorations de vitesse de croissance et de gain moyen journalier obtenues en phase de début par l'emploi des additifs antibactériens aux taux homologués. Ceci a conduit Shur•Gain à offrir le Prémix Fem-Mix Porcelets avec un choix des principales médications, ce qui assure une meilleure homogénéité, une meilleure sécurité à l'emploi ainsi qu'une efficacité maximale.

Pour les porcs en Croissance-Finition

Les recherches Shur•Gain nous disent quelles quantités de minéraux essentiels sont nécessaires à la croissance du porc. C'est ce que nous y avons mis.

C'est ce que vous achetez. Le résultat: un prémix contenant les quantités exactes et une bonne proportion des minéraux essentiels à utiliser dans les moulées croissance et finition. C'est un produit à un prix compétitif qui vous aidera à obtenir de la fabrication de moulée à la ferme, un rendement amélioré et les meilleurs profits possibles.

Pour les truies

Les recherches Shur•Gain montrent que les niveaux de phosphore et de calcium apportés dans la ration des truies par ce nouveau prémix donnent des porcelets plus lourds à la naissance et pesant au sevrage 6,25 kg comparativement à 6,01 kg. Le bon niveau de phosphore et de calcium aide à prévenir la boiterie chez les truies et contribue à augmenter le nombre d'années productives.

Si vous avez décidé de fabriquer vos moulées à la ferme, mettez toutes les chances de votre côté avec les Prémix Shur•Gain.

Division SHUR•GAIN
Canada Packers Inc.
Toronto, Canada
M4V 1P2

